

L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche



UNITAR

# Préparation d'un profil national pour évaluer les capacités nationales de gestion des produits chimiques

Document d'orientation

# IOMC

**INTER-ORGANIZATION PROGRAMME FOR THE SOUND MANAGEMENT OF CHEMICALS**

A cooperative agreement among **UNEP, ILO, FAO, WHO, UNIDO, UNITAR** and **OECD**

## **Utilisation de ce Document d'orientation pour traiter les besoins et les priorités nationaux**

Ce *Document d'orientation* a été élaboré pour aider les pays dans la préparation de profils nationaux globaux visant à évaluer leur infrastructure nationale de gestion des produits chimiques en passant par un processus qui implique toutes les parties intéressées au niveau national. Bien que l'approche proposée soit globale, le document a été conçu de telle sorte qu'il laisse toute flexibilité aux pays pour préparer les profils nationaux en fonction de leurs priorités et en accord avec les informations et les ressources disponibles. En particulier, les tableaux de la Partie C de ce document doivent être considérés comme des exemples et devraient être adaptés aux besoins et aux circonstances nationaux .

Afin d'atteindre le but fixé par le FISC proposant que tous les pays doivent avoir préparé des profils nationaux d'ici 1997, une option pragmatique est l'élaboration d'un profil national partiel. Cette option a été proposée par le GIS-2. Une solution alternative serait d'élaborer le profil étape par étape, d'entreprendre les parties les plus importantes en premier lieu et de compléter le profil au fur et à mesure que l'information devient disponible et que les ressources supplémentaires sont mobilisées.

L'expérience acquise lors de projets pilotes pour l'élaboration de profils nationaux en Guinée, au Mexique, dans la République Tchèque et en Zambie a montré qu'une fois disponibles, les profils nationaux globaux peuvent devenir une référence nationale officielle permettant d'évaluer l'infrastructure nationale juridique, institutionnelle, administrative et technique de gestion des produits chimiques. Ces projets ont aussi montré qu'un profil national peut aider à l'identification des points forts, des points faibles et des lacunes en matière d'infrastructure, ainsi que des besoins prioritaires d'activités nationales et d'assistance technique extérieure.

Pour conserver sa valeur, le profil national devrait être révisé périodiquement pour déterminer quand une mise à jour est nécessaire. Certaines informations ne devront être mises à jour qu'après quelques années, telles que certaines informations générales nationales qui dépendent de la disponibilité de nouvelles données statistiques. D'autres informations, telles que les statistiques sur la production et l'importation, pourraient être mises à jour chaque année, tandis que celles sur les lois et règlements ou les programmes d'assistance technique devraient être mises à jour à chaque fois qu'il y a un progrès significatif.

Ce *Document d'orientation* a été élaboré dans le contexte des Programmes UNITAR de formation et de renforcement des capacités en matière de gestion des produits chimiques et des déchets.

### **Pour un supplément d'information, prière de contacter:**

Programme de formation sur les produits chimiques et la gestion des déchets

UNITAR

Palais des Nations

CH-1211 GENEVE 10, Suisse

TEL +41 22 917 85 25

FAX +41 22 917 80 47

EMAIL: [cwm@unitar.org](mailto:cwm@unitar.org)

## Table des matières

INTRODUCTION AU DOCUMENT D'ORIENTATION .....	1
<b>PARTIE A: CADRES DES POLITIQUES INTERNATIONALES ET NATIONALES POUR LA GESTION RATIONNELLE DES PRODUITS CHIMIQUES ET POUR LA PREPARATION DES PROFILS NATIONAUX.....</b>	<b>5</b>
1. Introduction.....	7
2. Historique du cadre des politiques internationales .....	7
3. Création ou renforcement de programmes nationaux pour la gestion rationnelle des produits chimiques.....	8
4. Principes pour la préparation d'un profil national.....	14
5. Programme pilote UNITAR/IOMC pour la préparation d'un profil national .....	15
6. Programme pilote UNITAR/IOMC de formation et de renforcement des capacités.....	16
<b>PARTIE B: ORGANISER LA PREPARATION D'UN PROFIL NATIONAL .....</b>	<b>19</b>
1. Introduction.....	21
2. Objectifs et avantages potentiels d'un profil national .....	21
3. Préparation et organisation .....	23
4. Les étapes pratiques de la préparation d'un profil national.....	32
5. Liste récapitulative pour mener à bien le profil national .....	41
<b>PARTIE C: PROPOSITIONS POUR LA STRUCTURE ET LE CONTENU D'UN PROFIL NATIONAL .....</b>	<b>43</b>
Introduction au profil national .....	47
Résumé du profil national.....	49
Chapitre 1: Informations générales sur le pays.....	52
Chapitre 2: Production, importation, exportation et utilisation de produits chimiques .....	57
Chapitre 3: Problèmes prioritaires en rapport avec la production, l'importation, l'exportation et l'utilisation des produits chimiques .....	61
Chapitre 4: Instruments juridiques et mécanismes non réglementaires pour la gestion des produits chimiques .....	64
Chapitre 5: Ministères, agences ou autres institutions qui gèrent les produits chimiques .....	71
Chapitre 6: Activités pertinentes de l'industrie, des groupes d'intérêt public et du secteur de la recherche .....	74
Chapitre 7: Commissions interministérielles et mécanismes de coordination .....	78
Chapitre 8: Accès aux données et utilisations de ces données .....	81
Chapitre 9: Capacités techniques.....	88
Chapitre 10: Implications internationales .....	91
Chapitre 11: Sensibilisation/information des travailleurs et du public .....	96
Chapitre 12: Ressources disponibles et nécessaires à la gestion des produits chimiques .....	97

Annexe 1:	Glossaire .....	101
Annexe 2:	Rapports et documents disponibles traitant des divers aspects de la gestion des produits chimiques .....	102
Annexe 3:	Noms et adresses des personnes et organisations principales.....	102
ANNEXE AU DOCUMENT D'ORIENTATION .....		103
I.	List of Abbrev Abréviations/acronymes .....	101

## **Introduction au Document d'orientation**



Les produits chimiques, dont les pesticides, les produits chimiques industriels et les produits chimiques de consommation, sont devenus indispensables dans beaucoup d'activités économiques et sont de plus en plus utilisés dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et de la consommation de toutes les sociétés. Toutefois, des preuves toujours plus nombreuses donnent à penser que les produits chimiques peuvent entraîner des problèmes pour l'environnement et la santé à différents niveaux de leur cycle de vie, de la production/importation à leur élimination. De tels problèmes incluent la pollution générée lors du processus de production et d'une mauvaise manutention, des accidents lors du stockage et du transport, des accidents et maladies professionnels et la contamination de l'environnement due à une mauvaise méthode d'élimination. La plus grande partie des preuves recueillies concerne l'utilisation et la mauvaise utilisation, de pesticides dans le secteur agricole mais, de plus en plus, les produits chimiques industriels et les produits chimiques de consommation sont mis en cause dans des problèmes de santé et d'environnement au fur et à mesure que les pays passent d'une société agricole à une société industrielle.

Il est maintenant largement reconnu que les produits chimiques ont besoin d'être gérés correctement pour arriver à un niveau de développement agricole et industriel durable et un niveau élevé de protection de l'environnement et de la santé. Une étape importante dans le renforcement des systèmes nationaux pour la gestion des produits chimiques est une évaluation très étendue des capacités nationales, concernant l'aspect juridique, institutionnel, administratif et technique de la gestion des produits chimiques, ainsi qu'une compréhension de la disponibilité des produits chimiques, de la manière dont ils sont utilisés et dans quelle mesure ils le sont.

Ce *Document d'orientation* a été créé pour assister les pays dans la préparation des profils nationaux sur l'état actuel des capacités nationales de gestion des produits chimiques. Il a été préparé par l'UNITAR sous l'égide du Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC), réalisé en collaboration avec le BIT, la FAO, l'OCDE, l'OMS, l'ONUDI et le PNUE et en liaison étroite avec le Secrétariat du Forum intergouvernemental sur la sécurité des produits chimiques (FISC).

La **Partie A** du *Document d'orientation* est une introduction aux cadres des politiques internationales et nationales pour la gestion rationnelle des produits chimiques et comprend une discussion sur les besoins d'une coordination plus étroite entre les ministères concernés afin d'atteindre une gestion rationnelle des produits chimiques.

La **Partie B** du *Document d'orientation* présente les objectifs et avantages potentiels de la préparation d'un profil national et fournit des propositions quant à la préparation d'un profil national au niveau national. Un élément clé de cette préparation est l'engagement d'un large éventail de parties concernées, aussi bien dans le gouvernement que hors du gouvernement, pour s'assurer que le profil national devienne un document de référence national officiel, accepté par toutes les parties concernées.

La **Partie C** du *Document d'orientation* donne des directives pour la structure et le contenu d'un profil national. Une série de tableaux, de sections descriptives et de questions sont fournies pour faciliter la documentation sur les capacités existantes et leur analyse, y compris leurs forces et faiblesses.

L'UNITAR voudrait exprimer ses profonds remerciements aux organisations membres du Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques, aux pays membres du Forum intergouvernemental sur la sécurité des produits chimiques (FISC) et au Secrétariat du FISC pour leur soutien encourageant à ce projet. Au moment de la publication de ce document, plusieurs gouvernements ont contribué ou ont montré une volonté de contribuer financièrement à la préparation de profils nationaux dans les pays en développement et/ou dans les pays en transition économique. Des remerciements sont également adressés à la Commission européenne, au Gouvernement australien, autrichien, néerlandais, suisse et au Gouvernement des Etats-Unis. De plus, de nombreuses personnes ont apporté leur aide précieuse à l'élaboration de ce **Document d'orientation**. Les mentionner toutes déborderait du cadre de cette introduction mais il doit être précisé que sans leur aide et leur dévouement, l'UNITAR n'aurait pas eu la possibilité de mettre au point ce document à temps pour permettre aux pays d'accomplir les buts ambitieux fixés par le FISC pour l'élaboration de profils nationaux.



**PARTIE A:**

**Cadres des politiques internationales et nationales pour la  
gestion rationnelle des produits chimiques et pour la  
préparation des profils nationaux**



## 1. Introduction

Cette partie du *Document d'orientation* fournit une introduction aux cadres des politiques internationales et nationales de gestion rationnelle des produits chimiques. Elle comprend également une argumentation sur les besoins d'établir une étroite collaboration entre les ministères concernés pour une gestion rationnelle des produits chimiques.

## 2. Historique du cadre des politiques internationales

En 1992, la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement ("Conférence de Rio") a été une étape importante dans le but de réaliser un développement économique durable qui satisfasse les besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures. Les chefs d'Etat ou de gouvernement de plus de 150 pays membres des Nations Unies ont adopté le programme "Action 21", un document d'ensemble qui donne le schéma des responsabilités des Etats vers la réalisation d'un développement durable.

Le Chapitre 19 du programme "Action 21" est intitulé "Gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques toxiques, y compris la prévention du trafic international illicite des produits toxiques dangereux". Tous les pays présents à la Conférence de Rio se sont mis d'accord sur le but de réussir la gestion rationnelle des produits chimiques d'ici à l'an 2000.

En 1994, la Conférence internationale sur la sécurité chimique (Stockholm, Suède) a réuni des représentants de haut niveau de plus de 100 pays pour identifier les priorités d'application du Chapitre 19 et pour établir les mécanismes pour l'application de ses recommandations. La Conférence de Stockholm a créé le Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique (FISC), au moyen duquel les pays peuvent maintenant discuter régulièrement de leurs activités et priorités pour la gestion rationnelle des produits chimiques. La Conférence de Stockholm, marquant aussi la première réunion du FISC, a adopté un plan concernant les domaines d'activités prioritaires en vue de permettre l'application des recommandations du Chapitre 19 du programme Action 21.

Pour ce qui est des organisations internationales, le BIT, la FAO, l'OCDE, l'OMS, l'ONUDI et le PNUE ont créé en 1995 le Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC), un accord de coopération pour coordonner les activités dans le domaine de la gestion des produits chimiques. Sur la base de conseils émanant du FISC, les organisations internationales vont de plus en plus coopérer pour unir et intégrer leur programme respectif dans le domaine de la gestion et de la sécurité des produits chimiques.

Depuis la fin des années 80, plusieurs instruments juridiques internationaux concernant des aspects spécifiques de la gestion des produits chimiques ont été adoptés. Ces instruments juridiques sont par exemple:

- les Directives de Londres applicables à l'échange de renseignements sur les produits chimiques qui font l'objet du commerce international (version modifiée, 1989) du PNUE;

- le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides (version amendée, 1989) de la FAO;
- la Convention du BIT de 1990 sur la sécurité des produits chimiques au travail (No. 170);
- la Convention du BIT de 1993 concernant la prévention d'accidents industriels majeurs (No. 174);
- le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

En outre, l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que des organisations régionales, ont adopté des résolutions et des conventions qui concernent la gestion des produits chimiques, telle que la Résolution 44/226 de l'Assemblée générale sur "le trafic, l'élimination, le contrôle et les mouvements transfrontaliers de produits et déchets toxiques et dangereux" ou les diverses conventions adoptées sous les auspices de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

De plus, un certain nombre de documents d'orientation ont été élaborés ou sont en cours d'élaboration dans des organisations internationales (gouvernementales et non gouvernementales) pour assister les pays dans la création et l'application de programmes de gestion des produits chimiques. L'UNITAR compile actuellement une liste générale de tels documents qui sera disponible fin 1996.

### **3. Création ou renforcement de programmes nationaux pour la gestion rationnelle des produits chimiques**

Tous les moyens d'action et les organisations présentés ci-dessus ont été créés dans un but commun: celui de faciliter la création ou le renforcement de programmes nationaux pour la gestion rationnelle de produits chimiques<sup>1</sup> dans tous les pays. Le Chapitre 19 du programme Action 21 fait ressortir que de tels programmes doivent inclure, par exemple: une législation adéquate, la collecte et la diffusion de l'information; la capacité pour l'évaluation des risques et leur interprétation; la création d'une politique de gestion des risques; la capacité pour l'application et l'exécution; la capacité pour la réhabilitation des sites contaminés et la réadaptation des personnes empoisonnées; des programmes d'éducation efficaces et la capacité de répondre aux urgences. Selon le Chapitre 19, les programmes nationaux pour la gestion rationnelle des produits chimiques devraient être en place dans tous les pays d'ici à l'an 2000.

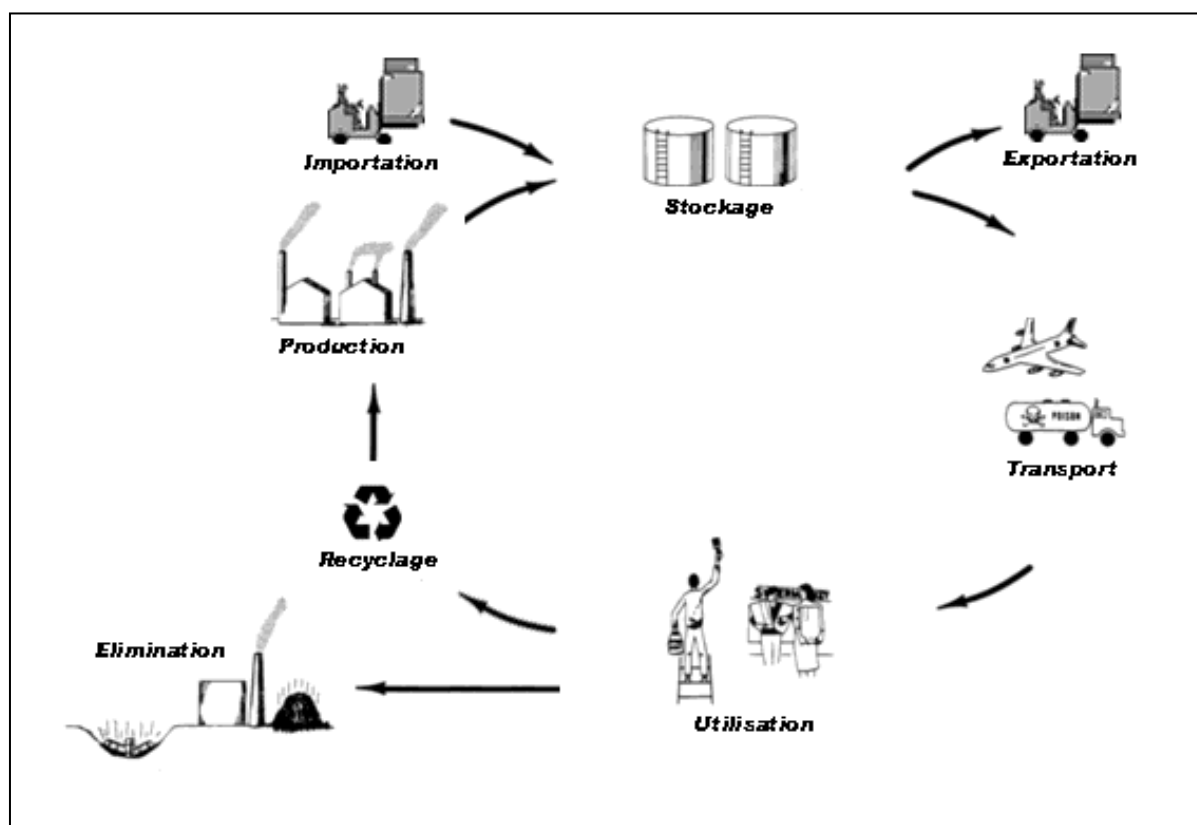
---

<sup>1</sup> Pour les besoins de ce document, le terme "**produit chimique**" est utilisé dans son sens le plus large pour inclure : les pesticides, les engrais et autres produits chimiques agricoles; les produits chimiques utilisés dans les procédés industriels; les produits pétroliers; les produits chimiques vendus pour la consommation; les produits pharmaceutiques, les cosmétiques; les additifs alimentaires; etc. En préparant le profil national, les pays décideront quelles classes de produits chimiques devront être prises en compte et quelles classes devront être exemptées. A ce sujet, il est à noter que les additifs alimentaires, les cosmétiques, les produits pharmaceutiques et d'autres produits chimiques qui sont destinés à l'application ou à la consommation humaine directe sont généralement réglementés de manière différente par rapport à d'autres produits chimiques.

### ***Gestion des produits chimiques de la production ou de l'importation à l'élimination***

Un aspect important du renforcement des programmes nationaux pour la gestion rationnelle des produits chimiques est le besoin de développer des activités intégrées qui couvrent et réunissent tous les aspects du cycle de vie du produit chimique, dont la production, l'importation, l'exportation, le stockage, le transport, la distribution, l'utilisation et la mise en décharge des produits chimiques. Cela est parfois connu sous le terme de gestion du "cycle de vie" (voir schéma 1).

Dans plusieurs pays, les systèmes actuels de gestion des produits chimiques sont fondés sur une approche sectorielle et sont spécifiques à un compartiment de l'environnement (par ex. traitant séparément l'air, l'eau et le sol) et les étapes individuelles du cycle de vie du produit chimique sont gérées sans une considération adéquate des relations possibles et des opportunités pour une approche intégrée. Cela a parfois mené à la substitution par inadvertance d'un problème à un autre (par ex. le contrôle en aval de la pollution de l'eau provoquant une augmentation de la quantité de boues qui doit être brûlée ou mise en décharge).



**Schéma 1**

La préparation d'un profil national se propose de contribuer à une meilleure compréhension des problèmes existants et potentiels en rapport avec les produits chimiques dans un pays et des mécanismes existants pour régler ces problèmes. Les parties concernées peuvent ne pas être complètement au courant de tous les mécanismes existants puisqu'ils sont en général sous la tutelle de différents ministères, agences ou autres institutions concernées et peuvent ne pas

être spécifiques à la gestion des produits chimiques ( par ex. davantage de mesures ou de lois générales ayant trait à l'environnement pour ce qui concerne la santé et les intoxications).

Le profil national va aussi aider à identifier les lacunes importantes et les faiblesses dans les systèmes existants comme une première étape permettant de définir les domaines où davantage d'efforts peuvent être requis. Le profil pourrait aussi indiquer les domaines où il peut y avoir des chevauchements dans les moyens de gestion ou d'autres inefficacités qui peuvent empêcher l'utilisation efficace de ressources limitées. Ainsi, la procédure de préparation du profil devrait assister les pays à créer des priorités pour les activités futures.

### ***Nécessité d'une coordination interministérielle***

Une approche intégrée pour une gestion rationnelle des produits chimiques au niveau national est compliquée par le fait que souvent, différents ministères participent à la réglementation des produits chimiques à des phases différentes de leur cycle de vie. Bien que différents pays allouent les responsabilités de façon quelque peu différente et peuvent aussi utiliser différents titres pour leurs ministères ou agences, on peut relever dans la plupart des cas les informations suivantes:

- les Ministères de l'environnement sont généralement concernés par les effets directs et indirects de l'émission de produits chimiques ou de leur présence en tant que déchets dans l'environnement: l'air, l'eau et le sol;
- les Ministères de l'agriculture sont généralement concernés par l'utilisation de produits chimiques dans l'agriculture pour pouvoir assurer une provision de nourriture;
- les Ministères de la santé sont surtout concernés par les effets à court terme et à long terme de l'utilisation des produits chimiques sur le public en général;
- les Ministères du travail sont généralement concernés par les problèmes de santé et de sécurité professionnelles liés à l'utilisation et à la manutention de produits chimiques au travail;
- les Ministères de l'industrie sont souvent concernés par la production de produits chimiques et de produits dérivés de la chimie et par l'introduction de technologies propres;
- les Ministères du transport sont généralement concernés par la sécurité du transport et du stockage des produits chimiques pendant la phase de distribution;
- les Ministères du commerce sont généralement responsables de la réglementation de l'importation et l'exportation des substances chimiques et ont souvent le pouvoir de délivrer les autorisations de commerce s'y rapportant;
- les Ministères de la justice ou des affaires juridiques sont généralement concernés par l'élaboration et la mise en vigueur des lois et règlements et s'occupent souvent de sujets concernant l'accès du public à l'information et la protection d'informations confidentielles dans le domaine des affaires;

- les autorités douanières ont généralement la responsabilité d'assurer que des produits chimiques n'entrent ni ne quittent le pays contrairement aux règlements en vigueur;
- les imprimeries et bureaux de publication du gouvernement sont généralement concernés par la publication et la distribution de textes de lois, de règlements et d'autres documents gouvernementaux;
- les Ministères de la planification s'occupent souvent des offres et des dons faits dans le cadre d'assistance au développement, qui peuvent inclure par exemple, des produits chimiques pour l'agriculture, une assistance technique ou financière pour le développement d'industries chimiques ou une assistance technique pour la gestion de produits chimiques;
- les Ministères des affaires étrangères coordonnent normalement tous les aspects internationaux de la gestion des produits chimiques, tels que la participation aux accords et conventions internationaux.

En égard à la nature transsectorielle de la gestion des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie, un bon mécanisme de coordination parmi tous les ministères concernés est crucial pour le renforcement de la gestion des produits chimiques au niveau national d'une manière intégrée et qui évite la duplication des efforts.

### ***Engagement de parties concernées à l'extérieur du gouvernement***

Outre les ministères, de nombreuses parties et organisations à l'extérieur du gouvernement jouent un rôle de plus en plus important dans le renforcement de la gestion des produits chimiques au niveau national et local.

L'industrie, en tant que producteur et premier utilisateur de produits chimiques, a la responsabilité majeure de réduire les risques liés aux produits chimiques tout au long de leur cycle de vie. L'industrie est aussi la source de la plupart des informations disponibles sur les risques liés aux produits chimiques. Dans plusieurs pays, l'industrie a pris sa part de responsabilité à travers l'initiation de programmes volontaires et d'engagements qui incluent, par exemple, les programmes "Obligation de prudence" et "Bonne gestion des produits". Bien que de telles initiatives ne soient pas supposées remplacer les systèmes de gestion gouvernementaux, elles représentent quand même un engagement croissant de la part de l'industrie à prendre une responsabilité dans la gestion des produits chimiques.

Les groupes d'intérêt public sont aussi considérés dans le programme Action 21 comme étant des partenaires importants dans la gestion rationnelle des produits chimiques au niveau national et local. Ces groupes peuvent inclure, par exemple, des groupes de consommateurs, des groupes environnementaux, des syndicats de travailleurs et des organisations féminines et universitaires. Ces groupes peuvent avoir une expertise importante et une expérience de terrain et travaillent souvent au niveau local. Ils peuvent donc contribuer à une meilleure compréhension des problèmes relatifs aux produits chimiques, à une transparence améliorée, ainsi qu'au développement et à l'application des propositions de solutions.

**Se préparer à réussir le but fixé par le FISC pour 1997:  
Le choix du profil national partiel**

Bien qu'une importante quantité de l'information à inclure dans un profil national soit certainement disponible dans les documents et rapports nationaux existants, la préparation d'un profil national global selon les critères de ce *Document d'orientation* peut être très longue, en particulier quand il s'agit de la première version du profil national.

Le GIS-2 du FISC a mis en avant le fait "que la préparation par les pays de profils nationaux globaux sur les besoins en infrastructures et développements est une première étape essentielle pour le renforcement des capacités". Mais il a aussi reconnu que tous les pays ne pourront pas forcément être en mesure de préparer des profils nationaux globaux d'ici 1997. Une option discutée au GIS-2 suggéra que les pays pourraient choisir de commencer par la préparation d'un mini profil ou profil national partiel - qui serait un rapport de 10 à 15 pages environ fournissant, en résumé et non en détail, l'information sur les divers aspects de la gestion nationale des produits chimiques. Des exemples de profils nationaux partiels sont disponibles sur demande au Secrétariat du FISC ou à l'UNITAR.

Une autre option à considérer par les pays serait de lancer un processus flexible d'étape par étape au cours duquel certains chapitres du profil national sont traités en priorité, alors que d'autres sont laissés pour être traités par la suite. Par exemple, une bonne compréhension de la situation nationale de production, d'importation, d'exportation et d'utilisation des produits chimiques et des principaux problèmes s'y rapportant est considérée par plusieurs pays comme étant un point de départ important pour déterminer les futures activités prioritaires. Le diagnostic du cadre légal existant et l'analyse des responsabilités et des tâches des divers ministères font partie des autres domaines qui sont souvent la priorité pour les pays.



### ***Evaluation des capacités nationales de gestion rationnelle des produits chimiques à travers la préparation d'un profil national***

Une bonne compréhension des mesures actuelles de gestion à l'échelon national, s'appliquant à toutes les étapes du cycle de vie du produit chimique de la production/importation à la mise en

décharge est la clé de n'importe quel programme national pour renforcer la gestion des produits chimiques. Des discussions dans diverses réunions ont indiqué cependant que peu de pays ont préparé de telles évaluations globales d'une façon qui implique tous les ministères concernés, ainsi que les parties extérieures au gouvernement.

Dans la majorité des pays, certains documents et rapports ont été préparés sur la gestion des produits chimiques pour des raisons spécifiques. Cependant, ils reflètent pour la plupart un point de vue sectoriel plutôt que global et donc, ne sont pas une évaluation globale des capacités existantes. De plus, il n'y a pas toujours de lien entre la préparation de tels rapports et les systèmes nationaux d'établissement des rapports sous l'égide d'organes de décision internationaux, telle que la Commission du développement durable.

De ce fait, à la première réunion de constitution du FISC à Stockholm en 1994, lors de la discussion sur le programme E du Chapitre 19 qui parle du "Renforcement des compétences et des capacités pour la gestion des produits chimiques", le FISC a recommandé que "les profils nationaux pour indiquer les compétences et les capacités actuelles pour la gestion des produits chimiques et informer sur les améliorations nécessaires dans des cas précis devraient être élaborés dès que possible et au plus tard en 1997". La seconde réunion du groupe intersession (GIS-2) du FISC qui s'est tenue en mars à Canberra en Australie a de nouveau souligné l'importance des profils nationaux comme premiers pas vers le renforcement des capacités et des aptitudes pour la gestion rationnelle des produits chimiques. Le GIS-2 a invité tous les pays "à se soumettre à la préparation d'un profil national partiel ou global selon les circonstances à l'aide du processus élaboré dans le Document d'orientation révisé de l'UNITAR" et "à faire un rapport sur la progression de la préparation du profil national au forum de 1997."

Si les pays suivent une méthode similaire dans l'élaboration de profils nationaux, cela peut avoir des avantages significatifs au niveau international. Par exemple, le Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique, la Commission du développement durable et les organisations membres du Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques seront mieux à même d'évaluer l'état des capacités de gestion des produits chimiques dans le monde entier, de mesurer les progrès accomplis par les pays dans le renforcement de leurs compétences nationales et d'identifier les priorités importantes des pays en développement et des pays en transition économique quand ils vont développer les futurs programmes de travail. Il est à espérer que ce **Document d'orientation** sera à même d'aider les pays à atteindre ces buts importants.

#### **4. Principes pour la préparation d'un profil national**

En accord avec l'esprit du programme Action 21, les principes généraux suivants devraient guider les pays lors de la préparation d'un profil national:

- un profil national devrait être préparé au niveau local selon une procédure qui implique tous les ministères concernés et les autres institutions gouvernementales, ainsi que les autres parties intéressées ("par les pays pour les pays");
- un profil national devrait donner une compréhension de base en ce qui concerne les produits chimiques produits, importés, exportés, utilisés, manipulés ou mis en décharge dans le pays, les utilisations spécifiques de tels produits chimiques, ainsi que les populations et les ressources environnementales qui peuvent en être potentiellement affectées;
- un profil national devrait fournir des informations pratiques sur les activités en cours et prévues à l'échelon national (les activités en rapport avec l'application des accords internationaux, les projets d'assistance technique en cours et prévus, etc.);
- un profil national devrait fournir des informations sur les capacités nationales existantes en matière de gestion des produits chimiques (par ex. information sur la législation existante, les responsabilités ministérielles, etc.) et sur les aspects spécifiques de la gestion des produits chimiques (par ex. enregistrement des pesticides, santé professionnelle, transport de substances dangereuses, etc.);
- un profil national devrait initier un processus par lequel un pays pourrait identifier les lacunes dans les systèmes en place relatifs aux aspects juridiques, institutionnels, administratifs et techniques de la gestion des produits chimiques et la sécurité chimique;
- un profil national devrait être un moyen permettant d'améliorer la coordination entre toutes les organisations gouvernementales et non gouvernementales intéressées. La procédure même de préparation du profil peut servir de point de départ à une meilleure coordination et devrait faciliter la circulation des informations et une meilleure compréhension des problèmes potentiels et des activités entreprises dans le pays. Un profil national devrait aussi constituer un moyen de partager les informations entre les parties internes et externes au gouvernement et donner un moyen pour régler les éventuels problèmes de communication entre les dirigeants et le personnel technique;
- un profil national devrait fournir les éléments essentiels permettant d'allouer efficacement et utilement des ressources car il inclut des informations sur les ressources disponibles pour la gestion des produits chimiques, y compris les ressources financières et les aptitudes ou compétences humaines, ainsi qu'une indication sur les ressources nécessaires pour entreprendre des activités prioritaires;
- un profil national devrait être un document vivant, utile aux différentes parties sur une base régulière. Il devrait être élaboré en utilisant une procédure flexible et répétitive appropriée aux besoins nationaux et adaptée aux informations et ressources disponibles. Il devrait être revu périodiquement et mis à jour selon les besoins pour rester un document national qui fait autorité.

## 5. Programme pilote UNITAR/IOMC pour la préparation d'un profil national

En réponse à la recommandation adoptée par le FISC sur les profils nationaux, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) a initié un programme en 1995 pour assister les pays dans la préparation des profils nationaux dans le but d'évaluer les capacités nationales en matière de gestion des produits chimiques. Le programme de l'UNITAR pour la préparation de profil national est mené dans le cadre du Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC) et en étroite coopération avec le Secrétariat du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique (FISC).

### 5.1 Elaboration d'un Document d'orientation et lancement de projets pilotes

En 1995, une version préliminaire du Document d'orientation pour aider les pays dans la préparation d'un profil national a été élaborée en coopération étroite avec le BIT, la FAO, l'OCDE, l'OMS, l'ONUDI et le PNUE, ainsi qu'avec d'autres organismes internationaux, gouvernements et experts intéressés. Le document préliminaire a subi une révision approfondie par des experts de pays développés et en développement en juillet 1995 et a été par la suite corrigé et publié en anglais, français et espagnol à la fin de l'année 1995.

Pendant les années 1995 et 1996, cette version du Document d'orientation a été testée en tant que projet pilote en Guinée, au Mexique, dans la République Tchèque et en Zambie. Ces quatre pays ont créé des équipes de coordination nationale pour mener et guider l'élaboration de leur profil national. Les membres de ces équipes comprennent des représentants de tous les ministères concernés ainsi que des représentants de toutes les parties non gouvernementales intéressées, telles que l'industrie, les universités et les groupes d'intérêt public. Dans certains cas, les réunions de préparation nationale ont accueilli jusqu'à cinquante ministères, agences et parties intéressés. Les quatre pays ont réussi à élaborer une version préliminaire de leur profil national sur une période de trois à cinq mois.

Les résultats des projets pilotes pour la préparation de profil national furent présentés à la seconde réunion du Groupe intersession (GIS-2) du FISC à Canberra en mars 1996. Les représentants de pays pilotes firent part de leur expérience dans l'élaboration de profils nationaux globaux en passant par un processus consultatif et en se servant du Document d'orientation UNITAR/IOMC. Les pays pilotes ont trouvé que le Document d'orientation était un outil utile et flexible et se propose d'utiliser le profil national comme un document permettant d'aboutir au développement de politiques et de programmes nationaux intégrés pour la gestion rationnelle des produits chimiques.

### 5.2 Extension du programme UNITAR/IOMC pour la préparation de profil national à la suite des projets pilotes dans les pays

C'est à la suite des recommandations de GIS-2 et des expériences acquises dans les quatre pays pilotes, que cette version finale du *Document d'orientation* a été préparée. Elle est à la disposition de tous les pays membres du FISC pour accroître plus encore la sensibilisation sur la valeur potentielle de l'élaboration d'un profil national et pour aider les pays à suivre les recommandations de GIS-2 qui a invité les pays "à se soumettre à la préparation de profil

national partiel ou global selon les circonstances nationales, à l'aide du processus élaboré dans le Document d'orientation révisé de l'UNITAR".

Sur la base de l'expérience positive acquise lors des projets pilotes pour la préparation de profil national et avec l'appui de GIS-2 concernant le Document d'orientation UNITAR/IOMC, l'UNITAR, en coopération avec les organisations membres de l'IOMC, se propose d'aider les pays en développement et ceux en transition économique, dans la limite des ressources disponibles, à élaborer des profils nationaux globaux en s'appuyant sur cette version finale du *Document d'orientation* UNITAR/IOMC.

## **6. Programme pilote UNITAR/IOMC de formation et de renforcement des capacités**

Avec le soutien bienveillant du Gouvernement suisse, l'UNITAR a lancé, sous l'égide de l'IOMC, un programme pilote de formation et de renforcement des capacités pour aider trois pays en développement à établir et à mettre en application des politiques et des plans d'action globaux pour la gestion rationnelle des produits chimiques. Ce programme constitue un suivi du concept de profil national en allant au-delà du stade de l'évaluation vers l'aide aux pays dans le développement de politiques et de plans d'action complètement intégrés pour la gestion rationnelle des produits chimiques. Ce programme pilote est conduit sous l'égide de l'IOMC de manière à permettre une entière coordination. De plus, le but du programme est d'impliquer d'autres organisations internationales et régionales, des agences d'assistance technique bilatérales et multilatérales, des associations d'industries, des ONG et d'autres groupes qui ont un intérêt dans la gestion des produits chimiques. Les trois pays pilotes qui vont y participer vont être choisis début 1997 parmi les pays qui auront achevé l'élaboration d'un profil national global.

Dans le contexte de ce programme, l'UNITAR compile actuellement une liste générale de documents d'orientation qui ont été élaborés ou sont en cours d'élaboration dans les organisations internationales et non gouvernementales (telles que le BIT, la FAO, l'OCDE, l'OMS, l'ONUDI et le PNUE). Ces documents traitent des aspects spécifiques de la gestion des produits chimiques. Cette recueil de documents sera disponible à la fin de l'année 1996.

### **Expériences acquises lors de projets pilotes dans les pays**

Les projets pilotes pour la préparation de profil national dans la République Tchèque, en Guinée, au Mexique et en Zambie ont donné un certain nombre de résultats prometteurs. Tous les pays ont fait un rapport sur les faits suivants:

- la création avec succès des équipes de coordination nationale pour faciliter la préparation de profils nationaux impliquant tous les secteurs du gouvernement et de la société;
- la préparation d'une première ébauche du profil national sur une période de trois à cinq mois;
- la contribution du processus de préparation du profil national à l'identification de domaines de problèmes et d'activités prioritaires au niveau national;
- la reconnaissance du profil national en tant que document de référence national par toutes les parties et l'engagement de l'utiliser comme un document de base permettant d'aboutir à des politiques nationales intégrées pour la gestion rationnelle des produits chimiques;
- une sensibilisation accrue en matière de problèmes liés à la gestion des produits chimiques ainsi qu'une amélioration de l'échange d'information et de la collaboration parmi les représentants des divers ministères et parties intéressés.



## **PARTIE B:**

Organiser la préparation d'un profil national

### **Exemple type d'un projet de préparation de profil national**

Une fois qu'un pays a pris la décision d'élaborer un profil national, l'agence ou l'institution qui servira de coordinateur national est identifiée après consultation des agences gouvernementales intéressées. Une réunion de préparation nationale initiale est organisée au tout début pour déterminer les membres de l'équipe de coordination nationale qui travailleront étroitement avec le coordinateur national jusqu'au bout du processus d'élaboration du profil national. Cette réunion sert aussi à définir les objectifs principaux et les avantages de l'élaboration d'un profil national dans le cadre de la gestion environnementale nationale et du développement durable. Elle fournit également une occasion à l'équipe de coordination nationale de se mettre d'accord sur un plan de travail détaillé des diverses tâches à accomplir, y compris la répartition des responsabilités parmi toutes les parties intéressées. A la suite de la réunion de préparation nationale, un réseau de points de contact est établi et des groupes de travail appropriés sont constitués pour préparer l'ébauche des chapitres du profil national. Les recherches sur des sujets spécifiques et le travail de base sur tous les aspects juridiques, institutionnels, administratifs et techniques de l'infrastructure de gestion des produits chimiques s'effectuent à ce moment-là. Les éléments du profil national sont alors compilés dans un rapport préliminaire qui est révisé et sert de base de discussion dans les réunions intermédiaires. A la suite de ces discussions, un document final du profil national est préparé et présenté pour approbation à toutes les parties concernées à une réunion de révision. En préparation de la réunion de révision finale, un *résumé* du profil national soulignant les informations et les recommandations majeures est élaboré. La réunion de révision finale peut aussi être l'occasion de lancer et de discuter des activités de suivi possibles, telles que l'organisation d'un atelier national sur la gestion des produits chimiques, ainsi que des activités et des améliorations qui permettraient d'atteindre la gestion rationnelle des produits chimiques.



## 1. Introduction

Cette partie du *Document d'orientation* présente les objectifs et avantages de la préparation d'un profil national et contient des propositions pour l'organisation de la préparation d'un profil national au niveau du pays. Un élément principal de l'approche qui est proposée est l'implication d'un large éventail de parties concernées à l'intérieur comme à l'extérieur du gouvernement, assurant ainsi une utilisation du profil national par toutes les parties concernées et leur soutien. Une attention particulière est accordée à la préparation et l'organisation, aux étapes pratiques de l'élaboration du profil national et à une liste récapitulative visant à aider l'évaluation des progrès accomplis.

## 2. Objectifs et avantages potentiels d'un profil national

Un profil national et son mode de préparation avec des données venant de toutes les parties concernées peut servir des objectifs nationaux importants pour renforcer le système national de gestion des produits chimiques aussi bien que faciliter d'important objectifs économiques et commerciaux nationaux. En particulier, le profil national peut favoriser les objectifs suivants:

### *Amélioration de l'efficacité des opérations gouvernementales*

- en donnant des informations pratiques sur les programmes et les activités en cours concernant la gestion des produits chimiques dans le pays;
- en établissant un processus qui puisse faciliter les échanges d'information et le dialogue parmi les ministères concernés par la gestion rationnelle des produits chimiques et pour aider les ministères à tirer des leçons de leurs expériences, améliorant ainsi leur coopération;
- en renforçant les capacités nationales de prise de décision dans le domaine de la gestion des produits chimiques;
- en facilitant les échanges d'information et le dialogue entre le gouvernement et les parties extérieures au gouvernement telles que l'industrie, les organisations de travailleurs et les organisations locales;
- en créant un document qui fait autorité et qui peut servir de base aux efforts futurs destinés à renforcer le système national de gestion des produits chimiques en engageant toutes les parties concernées.

### *Avantages sociaux*

- en fournissant une base pour une meilleure protection des travailleurs, du public et de l'environnement résultant du fait que la connaissance et la compréhension des problèmes potentiels et des moyens pour y remédier ont été améliorés;

- en apportant une base qui renforce la sensibilisation aux risques chimiques que peuvent encourir les travailleurs et le public et en suscitant un éveil national aux notions de sécurité chimique;
- en établissant un dialogue national sur la sécurité et la gestion des produits chimiques impliquant toutes les parties et secteurs concernés de la société.

***Avantages économiques/commerciaux***

- en facilitant le commerce des produits chimiques, des produits agricoles et industriels qui dépendent des produits chimiques;
- en permettant aux produits chimiques produits, importés et exportés de soutenir les objectifs économiques et de ne pas être un fardeau économique du fait de problèmes de santé, d'environnement et de sécurité;
- en faisant mieux connaître les problèmes potentiels des résidus de pesticides qui pourraient limiter les exportations de l'agriculture;
- en améliorant indirectement la productivité des travailleurs du fait de l'amélioration de la sécurité au travail.

***Participation plus efficace aux activités internationales***

- en facilitant le respect des mécanismes d'établissement de rapports internationaux/régionaux d'une manière rigoureuse et efficace, par exemple, le rapport à la Commission du développement durable et la préparation de documents de base pour les réunions et les ateliers internationaux;
- en améliorant la communication entre les pays, ce qui va permettre un meilleur apprentissage mutuel et va conduire à une coopération accrue (par ex. sur une base régionale);
- en fournissant une base permettant d'identifier les besoins d'assistance technique et financière et de mobiliser les ressources d'assistance d'origine internationale et bilatérale.

Cette liste n'est pas destinée à être exhaustive mais devrait constituer un point de départ pour déterminer les objectifs et avantages nationaux possibles pour un pays donné. Les pays vont sûrement ajouter des objectifs et des avantages supplémentaires basés sur leurs priorités nationales.

### 3. Préparation et organisation

#### 3.1 Identification d'un coordinateur national

Un coordinateur national doit être identifié pour faciliter et catalyser la préparation du profil national. La sélection d'un coordinateur national approprié et engagé est un élément clé pour le succès de la procédure de préparation du profil national. Le coordinateur national doit donc venir d'un ministère qui a un mandat pour la gestion des produits chimiques et qui s'intéresse à ce sujet.

Il est important que le coordinateur national ait le respect et la coopération de tous les participants lors de l'élaboration du profil national. De plus, le coordinateur national doit faire preuve d'une habileté politique suffisante afin de faire participer à la procédure de préparation du profil national les autres ministères du gouvernement et les autres institutions, ainsi que les parties extérieures au gouvernement.

Chaque pays devrait déterminer le meilleur moyen de choisir un coordinateur national, tout en sachant que la procédure d'engager et de coordonner des activités entre les parties concernées sera grandement facilitée si le coordinateur national est reconnu par tous comme étant impartial, ayant de solides connaissances et inspirant confiance. Il est suggéré que le choix du coordinateur national soit fait ou approuvé lors de la réunion de préparation nationale pour l'élaboration du profil national ou au cours d'un autre moment de la procédure de planification.

Une autre possibilité serait de choisir le centre national de liaison du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique (FISC) comme coordinateur national car ce dernier devrait en général:

- être situé dans un département ou agence qui a la responsabilité de coordonner les activités liées à la sécurité et à la gestion des produits chimiques ou être en contact régulièrement avec tous ceux qui sont impliqués dans ces mêmes activités;
- être à un niveau de responsabilité suffisamment élevé pour pouvoir recommander des initiatives basées sur celles du FISC;
- diffuser les informations relatives aux activités du FISC aux organisations et agences appropriées dans le pays;
- fournir au FISC une liste des priorités en matière de gestion rationnelle des produits chimiques dans le pays;
- servir de coordinateur et de secrétariat pour les initiatives du Forum dans le pays.

D'un point de vue pratique, le coordinateur national devrait faire le nécessaire pour obtenir une traduction de ce *Document d'orientation* et de toute autre information utile dans la langue officielle nationale. Le *Document d'orientation* devrait alors circuler parmi les

personnes clés officielles des organisations gouvernementales et non gouvernementales qui s'intéressent à la gestion des produits chimiques.

### **3.2 Qui doit participer à la préparation du profil national**

Les procédures décrites dans ce *Document d'orientation* ont comme objectif fondamental la création d'un profil national réussi, qui donnera une documentation complète des capacités nationales concernant les produits chimiques et qui pourra servir de base dans les activités visant à l'amélioration de la gestion rationnelle des produits chimiques.

L'implication des parties concernées du pays est une condition préalable nécessaire pour le succès du profil national. La raison en est simple: pour être couronnée de succès, la procédure d'élaboration d'un profil national doit fournir un mécanisme complet mais aisément accessible et flexible pour la collecte et la diffusion d'informations spécifiques au pays dans le domaine de la gestion des produits chimiques. Le profil ne peut donc pas être préparé sans la participation active des utilisateurs clés. Sans les données de toutes les parties concernées, des considérations importantes seront omises, la communication ne sera pas claire et certaines activités importantes en cours liées à l'utilisation et à la gestion des produits chimiques passeront inaperçues.

Dans un premier temps, il est essentiel que les parties clés concernées acceptent de participer à l'élaboration du profil national. Deuxièmement, il est important qu'elles reconnaissent que leur participation est significative, augmentant ainsi les chances que le profil national soit à la fois utile à leur cause et largement accepté.

Il devrait être reconnu que certaines parties seront plus enthousiastes et souhaiteront prendre la responsabilité de préparer certaines parties du profil national. Cependant, il est important que toutes les parties concernées soient tenues au courant et impliquées tout au long de la procédure.

#### ***Identification des parties concernées***

Que signifie être une "partie concernée" dans le contexte de la préparation du profil national? Une "partie concernée" peut être un ministère, une agence, une organisation, une institution ou autre organisme qui est en charge de la gestion des produits chimiques et de l'élaboration du profil national et qui reconnaît que les décisions prises en cours de la préparation de ce dernier pourraient avoir un effet sur ses activités.

La liste des personnes participant à l'élaboration du profil national variera selon le pays. Dans la plupart des cas, les parties concernées proviendront des trois principaux secteurs suivants:

- ***Ministères, agences ou organes du gouvernement au niveau fédéral, régional et local***

Par exemple, les parties concernées peuvent inclure les Ministères de l'agriculture, de l'industrie et de l'économie, de la santé, du travail, de l'environnement, de la justice,

**La préparation du profil national en Zambie:  
Rapport d'activités**

En Zambie, le Conseil environnemental de la Zambie (ECZ), créé dans le cadre de la loi sur la protection de l'environnement et le contrôle de la pollution adoptée en 1990, a servi d'organisme de coordination nationale pour la préparation du profil national. En septembre 1995, l'ECZ a organisé une réunion de préparation nationale pour mener le travail d'élaboration du profil national. Cette réunion a été consacrée à la définition des objectifs pour la préparation du profil national et à la préparation d'un plan de travail pour les tâches à accomplir, y compris la répartition des responsabilités parmi les parties concernées. A la suite de cette réunion, une équipe de coordination nationale a été formellement créée. Ses principaux objectifs étaient de renforcer les liens entre l'ECZ et les diverses parties intéressées par la gestion des produits chimiques en Zambie.

Le processus de préparation du profil national a permis d'obtenir une évaluation plus précise de la situation nationale de la gestion des produits chimiques en Zambie et de créer des procédures pour faciliter l'échange d'information parmi les parties concernées. La Zambie s'est servie de son ébauche de profil national comme base pour un atelier national sur la gestion rationnelle des produits chimiques en avril 1996. Cet atelier a réuni environ quarante experts de divers groupes intéressés. Il a recommandé le maintien d'un mécanisme de coordination nationale semblable à l'équipe de coordination nationale et qui aurait pour tâche principale de réviser périodiquement tous les aspects de la gestion rationnelle des produits chimiques en Zambie, y compris une mise à jour régulière du profil national. Ainsi, dans le cas de la Zambie, l'organisme de coordination mis en place pour la préparation du profil national deviendra très probablement un mécanisme important pour la gestion des produits chimiques.

du transport, des travaux publics ou d'autres organisations responsables de l'élaboration et de l'application des lois, règlements et politiques en rapport avec la gestion des produits chimiques.

- ***ONG et représentants de groupes d'intérêt***

Ces individus peuvent inclure des organisations de consommateurs, des organisations environnementales ou autres organisations communautaires (par ex. les groupes de femmes), les groupements industriels ou autres associations qui se préoccupent de l'utilisation et des effets des produits chimiques dans le pays. Il peut s'avérer difficile de déterminer les ONG appropriées et les représentants des groupes d'intérêt, en particulier s'ils sont trop nombreux. Il peut donc être nécessaire d'établir un mécanisme pour déterminer les ONG et groupes d'intérêt les plus qualifiés ou les plus intéressés ou encore d'établir un moyen pour permettre aux ONG et groupes d'intérêt de déterminer pour eux-mêmes qui doit les représenter.

- ***Intérêt des milieux académiques et du secteur de la recherche***

Ce groupe inclut spécifiquement des chercheurs de grandes universités ainsi que des représentants de centres de recherches agricoles, forestières ou marines et d'autres sources d'information scientifique/technique dont on a besoin pour la gestion des produits chimiques.

Tous les participants devraient reconnaître que le développement du profil national est un exercice de recherche d'information et non une opportunité pour essayer de changer les politiques ou de faire pression en vue d'un résultat particulier.

### **3.3 Gestion de la procédure de préparation du profil national**

A la base du succès de la préparation du profil national, il y a la création d'une structure de gestion pour la superviser. Il est donc conseillé que l'équipe de coordination nationale soit constituée d'environ 10 à 15 membres qui représentent les diverses parties concernées à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement et ayant un intérêt dans la gestion des produits chimiques. L'expérience a montré qu'il est important d'effectuer une sensibilisation suffisante au niveau du pays avant de faire la sélection des membres de l'équipe de coordination nationale et de s'assurer que toutes les parties sont au courant du fait que le processus démarre. Le rôle de l'équipe de coordination nationale est d'organiser et de superviser le travail d'élaboration du profil national. Il est essentiel que le coordinateur national travaille étroitement avec tous les membres de l'équipe de coordination nationale d'un bout à l'autre de la procédure de préparation du profil national. A cet égard, il faut reconnaître l'importance d'avoir dans l'équipe de coordination nationale des représentants de toute une gamme de disciplines importantes (par ex. la chimie, la toxicologie, l'économie, le droit, etc.).

Le partage des tâches pour mener à bien le profil national est un aspect important de l'organisation du travail. L'équipe de coordination nationale peut donc vouloir déléguer la rédaction préliminaire de certaines sections à ses membres ou établir des groupes de travail informels (voir schéma 2). Comme alternative, un expert consultant local qui a une grande

connaissance et qui est impartial (par ex. travaillant dans une université respectée) pourrait être impliqué dans la collecte d'informations importantes et dans la rédaction préliminaire de plusieurs chapitres qui seraient révisés par la suite par l'équipe de coordination nationale.

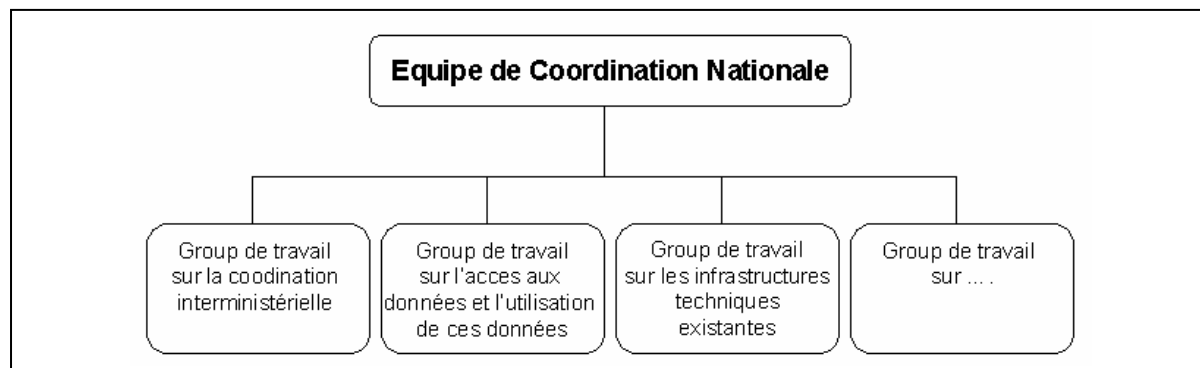


Schéma 2

### ***Coordination et communication entre les parties concernées***

La base d'une procédure efficace, bien coordonnée, est une communication claire. Dès le départ, les participants doivent savoir ce qui est attendu de leur part et quel type de soutien ils auront. Le coordinateur national doit aussi reconnaître que les participants sont impliqués dans un grand nombre d'autres activités et qu'il est utile d'établir des calendriers et des plans suffisamment en avance (par ex. les horaires et lieux des réunions de l'équipe de coordination nationale).

Quelle que soit la précaution prise dans l'élaboration de la procédure, la coordination entre les membres de l'équipe de coordination nationale va parfois être difficile. D'où pourrait venir ces problèmes? Il y a quatre raisons particulièrement importantes:

- ***Les différences de valeurs***

Certains membres de l'équipe auront certains centres d'intérêt tandis que d'autres membres de l'équipe en auront d'autres. Ceci doit être attendu et accepté: des groupes divers sont invités à participer à la procédure parce qu'ils présentent différentes préoccupations et intérêts. La tâche majeure du coordinateur national tout en respectant les différences de valeurs est d'essayer d'assurer que les groupes aillent au-delà de vagues affirmations et contribuent au développement d'une base d'information qui soit vraiment utile pour l'amélioration de la compréhension des aspects généraux et spécifiques de la gestion des produits chimiques dans le pays.

- ***Les différences dans l'interprétation des données***

Dans de tels cas, le coordinateur national devrait prendre une position proactive, cherchant à découvrir les raisons de ces différences parmi les parties concernées. Alternativement, le coordinateur national peut être amené à chercher un complément d'information qui puisse l'aider à clarifier une situation spécifique. Par exemple, un désaccord sur les données peut surgir parce qu'un des groupes impliqués dans les

discussions est simplement mal informé. Si tel est le cas, le coordinateur national devrait essayer de trouver un moyen de fournir l'information correcte de manière à ne pas embarrasser les autres membres de l'équipe ou leur organisation.

- ***La taille de l'équipe***

La taille de l'équipe de coordination nationale influence la coordination de plusieurs façons. Il peut devenir plus difficile d'assurer la coordination entre les parties concernées participantes quand leur nombre augmente. Si plus de quelque 15 parties concernées sont impliquées, il peut être judicieux d'organiser des petits groupes (pris dans l'équipe nationale) qui conduiront des tâches spécifiques, par exemple remplir la section du profil concernant les lois. Un plus grand nombre de parties participantes peut aussi compliquer la logistique de planification des réunions ou impliquer des dépenses supplémentaires pour ces réunions.

- ***La logistique***

Le coût des transports et les horaires des réunions de l'équipe de coordination nationale peuvent constituer une barrière dans certains cas pour les membres de l'équipe qui sont situés loin de la capitale. De ce fait, pour certains pays, cet aspect des choses devraient être pris en considération au moment de décider de la taille et de la composition de l'équipe de coordination nationale, ainsi que de la fréquence des réunions.

Toutes ces questions demanderont des discussions franches au début de la procédure. Dans de nombreux cas, il sera plus aisé pour les pays de démarrer à une échelle restreinte, en obtenant les sources d'information clé qui sont aisément disponibles et, par la suite, de faire progresser le processus sur cette base en respectant le contexte des contraintes financières et techniques réalistes.

### ***Elaboration d'une procédure efficace de participation***

Une participation efficace dans la procédure requiert, en général, que les participants soient conscients qu'ils ont un rôle important à jouer dans la réalisation du profil national et que leur contribution va mener au développement d'un produit amélioré. Dans cette optique, une campagne de sensibilisation sur le processus de préparation du profil national devrait être lancée au tout début, de telle sorte que tous ceux qui souhaitent être impliqués soient suffisamment informés à temps.

Dans de nombreux cas, il sera possible de parvenir facilement à un accord sur un grand nombre de sujets tels que ceux se rapportant à l'identité ou au nombre de parties concernées devant appartenir à l'équipe de coordination nationale ou encore au nombre de réunions que doit tenir toute l'équipe.



**La préparation du profil national au Mexique:  
Rapport d'activités**

Au Mexique, la Direction de l'hygiène du milieu du Ministère de la santé a servi d'organe de coordination nationale pour la préparation du profil national. Une équipe de coordination nationale a été formée. Elle comprenait un large éventail de ministères et d'organisations non gouvernementales tels que des associations d'industrie, des universités et des groupes d'intérêt public. Une ébauche des chapitres clés du profil national a été élaborée lors de la réunion de préparation nationale qui s'est tenue en janvier 1996 et qui a permis de réunir plus de soixante parties gouvernementales et non gouvernementales intéressées. Par la suite, les autres développements des divers chapitres furent répartis entre les ministères intéressés.

Outre une documentation et une évaluation étendues des activités et infrastructures concernant les produits chimiques au Mexique, le processus d'élaboration du profil national a donné un certain nombre de résultats intéressants, tels que la cartographie de la répartition géographique des activités industrielles et agricoles dans les trois régions du pays (indicatifs des exemples d'utilisation de produits chimiques), une évaluation des responsabilités et des capacités de gestion des divers ministères impliqués à chaque étape du cycle vie du produit chimique et l'identification et le classement en conséquence des problèmes prioritaires posés par les produits chimiques à l'environnement et à la santé publique. Dans le cadre d'un suivi de ces activités, des actions de politique nationale nécessaires ont été identifiées et comprennent: la création d'une base de données sur les informations en rapport avec les produits chimiques, la création d'un mécanisme de coordination pour l'intégration et l'unification de la législation sur les produits chimiques et le développement de procédures officielles pour identifier les besoins existants, traiter les déficiences et éliminer les efforts entrepris à double emploi.

Dans d'autres cas, cependant, il ne sera pas réaliste de penser arriver à un accord, à cause de différences d'opinions et d'interprétation qui existent parmi les membres de l'équipe nationale de coordination. Dans de tels cas, la meilleure solution qui puisse être espérée dans bon nombre de discussions est la clarification des zones d'accord et de désaccord et, avec cette note dûment enregistrée, de continuer vers le développement de stratégies qui peuvent être menées à bien et être acceptées d'une manière générale afin de remplir la base d'information. Les exemples de domaines où un accord peut être difficile comprennent généralement des informations controversées, comme le diagnostic des chevauchements possibles de la base juridique existante d'un pays pour la gestion des risques liés aux produits chimiques.

Une tâche importante du coordinateur national est donc de délimiter avec soin les sujets sur lesquels un accord peut être facilement conclu et ceux sur lesquels les décisions seront prises de façon différente. Il devrait aussi être rappelé aux membres de l'équipe que le développement du profil national est une procédure en cours de réalisation et que le sort de la première version du profil national n'est pas axé sur chaque décision détaillée qui est prise. Ainsi, les membres de l'équipe devraient être encouragés à travailler avec acharnement pour atteindre leurs buts majeurs mais à faire des compromis et à être plus facilement satisfaits sur des questions de moindre importance.

Il est aussi important pour le coordinateur national de faire extrêmement attention à de nombreuses tâches élémentaires en matière d'organisation et de logistique: de désigner clairement les dates des réunions, de s'assurer que les documents de base soient distribués aux participants bien à l'avance et de se décider sur un procédé d'enregistrement des décisions du groupe. La plupart des participants de l'équipe de coordination nationale auront été membres de groupes précédents, discutant souvent des mêmes sujets et auront développé des attentes sur la base de ces expériences précédentes. Il est donc précieux de découvrir ces attentes, avec l'intention de répéter les expériences positives et d'éviter les expériences négatives.

Dans l'optique d'une définition claire de tous les aspects de l'organisation pour l'élaboration du profil national, les pays peuvent considérer le fait de préparer un bref *mandat* pour préciser par exemple:

- les tâches et fonctions du coordinateur national;
- les parties qui devraient être représentées dans l'équipe de coordination nationale, y compris un accord sur le choix du coordinateur national;
- le rôle et les fonctions de l'équipe de coordination nationale et de chaque membre; ceci pourrait inclure la nécessité et la création de groupes de travail responsables de l'élaboration de différentes parties du profil national;
- un plan de travail, y compris le calendrier pour la préparation du profil, sans oublier les rapports et réunions intermédiaires;
- un délai pour mettre au point le profil national.

### 3.4 Détermination de l'étendu du profil national

Chaque pays doit déterminer explicitement quelle est la gamme de produits chimiques qui doit figurer dans le profil national, avant de commencer le travail de collecte d'information. Le minimum de classes de produits chimiques à prendre en compte devrait inclure:

- les produits chimiques agricoles (pesticides et engrais);
- les pesticides utilisés pour la santé publique, l'industrie et la consommation;
- les produits chimiques utilisés dans les procédés industriels;
- les produits pétrochimiques, y compris les produits pétroliers raffinés;
- les produits chimiques dans les produits de consommation tels que les produits de nettoyage, les peintures et les solvants.

Il est cependant à noter que certains pays produisent ou importent des quantités très limitées de produits chimiques utilisés dans des procédés industriels et n'ont ni contrôle, ni législation pour de tels produits chimiques.

Les pays peuvent vouloir décider s'ils doivent aussi inclure les produits pharmaceutiques, les additifs alimentaires et les cosmétiques, en sachant que les produits destinés à la consommation ou à l'application humaine directe sont généralement traités et réglementés de façon différente par rapport à d'autres produits chimiques. De plus, les pays devraient définir les termes qui seront utilisés dans leur profil y compris, par exemple, "pesticides", "produits chimiques industriels", "produits chimiques de consommation" et d'autres termes appropriés.

De plus, chaque pays devrait définir les termes clés utilisées dans les tableaux et dans le document descriptif selon les lois et politiques qui s'y rapportent. De ce fait, il serait utile que chaque profil contienne un glossaire définissant les termes clés pour faciliter la communication et la compréhension parmi toutes les parties intéressées.

### 3.5 Identification des objectifs préliminaires dans la préparation du profil national

Avant de commencer quelque travail que ce soit sur le profil national, les raisons préliminaires ainsi que les avantages attendus de la préparation du profil national dans un contexte national spécifique doivent être identifiés. Ce n'est que si ces avantages sont parfaitement visibles et compris par toutes les parties concernées dès le début que la participation de tous sera assurée. La Section 2 de la Partie A de ce *Document d'orientation* peut donner des suggestions à cet égard, bien que cette liste ne soit pas exhaustive.

#### **4. Les étapes pratiques de la préparation d'un profil national**

Les étapes suivantes donnent un guide pratique pour l'organisation de la procédure de préparation du profil national. Elles sont supposées être utilisées de façon flexible. Chaque pays peut vouloir ajouter ou éliminer certaines étapes de façon à adapter la procédure en accord avec ses pratiques nationales et devra décider de la période appropriée dans le temps pour chaque étape de la procédure. Sur la base de l'expérience acquise dans les projets pilotes, il a été estimé que la plupart des pays auront besoin d'environ six mois pour réaliser les étapes 1 à 8. En établissant le plan de chaque étape, il est à noter que le FISC a recommandé que tous les pays aient préparé leur profil national d'ici à la fin de 1997.

##### **Etape 1: Obtenir un engagement politique pour préparer un profil national**

Afin d'assurer que toutes les parties concernées participent à la préparation du profil national et pour faciliter l'accès aux informations nécessaires, il est important d'avoir un engagement politique pour le projet aux plus hauts niveaux du gouvernement. La forme appropriée de l'engagement politique variera de pays en pays mais pourrait inclure, par exemple, un décret présidentiel ou une directive ministérielle.

##### **Etape 2: Tenir une réunion de préparation nationale avec les parties intéressées pour établir une équipe de coordination nationale et se mettre d'accord sur un plan de travail**

Une réunion de haut niveau devrait être organisée au début de la procédure de préparation du profil national pour impliquer toutes les parties concernées dès le début. Ceci aidera le projet à être accepté comme une activité nationale et perçu comme un exercice de recherche d'information sans implication politique. Lors de la réunion, il doit être précisé que la préparation du profil national n'est pas l'affaire d'un ministère mais plutôt un effort intégré du pays pour documenter ses capacités nationales en matière de gestion des produits chimiques.

##### ***Motifs et objectifs de la réunion de préparation nationale***

La réunion de préparation nationale est un événement clé dans la procédure d'organisation du travail en vue de l'élaboration du profil national. A la fin de la réunion, un accord doit être trouvé sur:

- les objectifs et avantages attendus de l'élaboration du profil national;
- l'identification des parties qui devraient être représentées dans une équipe de coordination nationale et l'identification du coordinateur national;
- les rôles et fonctions de l'équipe de coordination nationale et des membres individuels de l'équipe;
- le besoin et la création de groupes de travail responsables du développement de certaines parties du profil national;

**Les étapes pratiques de la préparation du profil national**

1. Obtenir un engagement politique pour préparer un profil national
2. Tenir une réunion de préparation nationale avec les parties intéressées pour établir une équipe de coordination nationale et se mettre d'accord sur un plan de travail
3. Etablir un réseau de correspondants et recueillir des informations pertinentes
4. Développer une ébauche du profil national
5. Tenir des réunions intermédiaires pour discuter des progrès
6. Préparer l'ébauche finale du profil national
7. Tenir une réunion de révision finale
8. Publier et distribuer le profil national
9. Identifier les activités de suivi

- un plan de travail pour la préparation du profil national;
- un délai dans le temps pour terminer le profil national.

### ***Qui devrait être invité à la réunion et pourquoi***

Parmi les participants de la réunion de préparation nationale, il doit y avoir des représentants de haut niveau de tous les ministères/agences nationaux, régionaux et locaux intéressés, les instituts universitaires et instituts de recherche, les organisations industrielles et professionnelles, les organisations du travail et les groupes environnementaux, les groupes de consommateurs et autres groupes communautaires. Les représentants des divers ministères devraient être, en particulier, des officiels de haut niveau jouissant d'une autorité suffisante pour favoriser une participation adéquate de la part des agences dans la préparation du profil national.

De plus, les représentants des agences internationales et bilatérales de coopération technique, ainsi que les organisations qui ont des intérêts et des programmes en rapport avec la gestion rationnelle des produits chimiques et qui sont présents dans le pays devraient être invités. En particulier, les organisations internationales ayant des projets dans les pays en développement devraient être prises en considération. Ce sont par exemple le BIT, la FAO, l'OMS, l'ONUDI, le PNUE et la Banque mondiale.

Chaque pays aura besoin d'établir des mécanismes appropriés pour s'assurer que tous les secteurs voulus soient invités et participent à l'élaboration du profil national. Il peut y avoir des difficultés dans l'identification et le choix des représentants appropriés des organisations non gouvernementales. Particulièrement dans les grands pays et dans les pays où les organisations communautaires sont bien établies, il peut être nécessaire de trouver un moyen d'encourager les organisations à limiter le nombre de leurs représentants à un niveau raisonnable. Comme alternative, il peut être approprié de demander aux organisations non gouvernementales d'identifier elles-mêmes un certain nombre de représentants d'horizons différents.

### ***Pour une réunion de préparation nationale efficace***

Il est recommandé que la réunion de préparation nationale soit tenue sur une journée entière. En guise d'orientation, les thèmes suivants pourraient être inclus dans l'ordre du jour de la réunion. Les sessions 2 et 3 pourraient aussi être organisées en deux groupes de travail parallèles.

#### *Session 1: Les propos d'ouverture et d'introduction*

La Session 1 pourrait inclure une brève présentation faite par le correspondant national du FISC, soulignant l'importance du profil national pour la gestion des produits chimiques et ses liens internationaux multiples, entre autres au sein du FISC.

Un représentant d'une organisation internationale pourrait présenter le Programme UNITAR/IOMC pour la préparation de profil national et répondre aux éventuelles questions relatives aux principes, étendue et contenu du **Document d'orientation** sur le profil national.

Durant cette session, tous les participants devraient avoir une occasion de se présenter et de faire quelques remarques sur leur intérêt dans le projet.

*Session 2: Identification des objectifs nationaux et des avantages potentiels du profil national*

La Session 2 pourrait comprendre une discussion sur les objectifs nationaux et les bénéfices potentiels de la préparation du profil national dans le cadre d'activités nationales en vue d'une gestion rationnelle des produits chimiques. Par exemple, on pourrait considérer les objectifs et avantages possibles décrits dans la Partie B, section 2 de ce document.

*Session 3: Organisation du travail de préparation du profil national*

La Session 3 est une session clé de la réunion de préparation nationale et devrait être préparée avec soin. Les aspects suivants doivent être considérés et devraient faire l'objet d'un accord sur:

- les tâches et fonctions du coordinateur national;
- les parties qui doivent être représentées dans l'équipe de coordination nationale, y compris, sur le choix du coordinateur national;
- les rôles et fonctions de l'équipe de coordination nationale et des membres individuels de l'équipe; ceci pourrait inclure le besoin et la création de groupes de travail pour développer certaines parties du profil national;
- un plan de travail, y compris un calendrier, pour la préparation du profil dans lequel figurent les rapports intermédiaires de situation et les réunions;
- un délai pour terminer le profil national.

*Session 4: Session de clôture*

A la session de clôture, un résumé devrait être présenté, avec l'annonce des membres constituant l'équipe de coordination nationale, ainsi que l'accord conclu sur le plan de travail pour le profil national, le calendrier des activités intermédiaires et le cadre global du temps alloué, etc.

**La préparation du profil national dans la République Tchèque:  
Rapport d'activités**

Dans la République Tchèque, le Ministère de l'environnement sert d'organisme de coordination nationale pour la préparation du profil national. La particularité du cas de la République Tchèque est une coopération étroite entre ce ministère et les organisations membres de la Commission interministérielle pour la sécurité chimique. Cette institution tchèque a été créée à la suite des recommandations du FISC et comprend des représentants de ministères impliqués dans la gestion de produits chimiques ainsi que des représentants d'organismes professionnels et non gouvernementaux.

Le soutien politique pour la préparation du profil national a été accordé à la suite de la décision de la Commission interministérielle en novembre 1995. Il a été demandé aux personnes contactées dans les ministères et institutions concernés de fournir les informations disponibles fondées sur le cadre proposé dans le Document d'orientation UNITAR/IOMC. Ces informations recueillies et rassemblées par le Ministère de l'environnement ont donné une première ébauche du profil national. Ce document de travail a, par la suite, servi de base pour des discussions et des révisions impliquant les données de toutes les parties gouvernementales et non gouvernementales concernées. Les questions non résolues seront traitées lors de la préparation du profil final et des futures mises à jour périodiques.

L'avantage principal, résultant directement de l'approche consultative utilisée dans l'élaboration du profil national englobant toutes les parties concernées, a été la création d'un réseau de points de contact dans les divers ministères et organisations concernés par la gestion des produits chimiques. L'interaction et l'échange d'information entre les parties concernées ont facilité la clarification de problèmes existants et l'identification des points faibles et des solutions potentielles. De plus, il a donné l'occasion aux parties concernées, y compris l'industrie et les ONG, de s'impliquer et de fournir des données sur la gestion nationale des produits chimiques.



### **Étape 3: Établir un réseau de correspondants et recueillir des informations pertinentes**

La collecte de données et d'informations pour préparer le profil national demandera l'accès à toute une gamme d'organisations gouvernementales et autres agences et bureaux au niveau local, régional, national, et international. Un grand nombre de ces organisations peut être représenté dans l'équipe de coordination nationale, alors que d'autres peuvent ne pas l'être. Il est donc important de prendre contact avec tous les bureaux et individus spécifiques qui ont accès aux informations requises.

Il est suggéré à chaque organisation intéressée d'apporter sa contribution en nommant un correspondant. Ces correspondants devraient assister à la procédure de collecte d'information et s'assurer que leurs agences respectives coopèrent et participent de façon adéquate à la préparation du profil national.

Bien qu'il puisse exister de nombreuses approches de collecte des informations nécessaires au profil national, l'information requise pour mener à bien le profil risque d'être éparpillée au sein d'un grand nombre d'agences gouvernementales et autres institutions. Cela demande une connaissance des sources d'information, des contacts appropriés dans les agences où les informations sont situées et de la patience. Le réseau précédent de correspondants, ainsi qu'une lettre d'introduction de la part du coordinateur national, devraient faciliter la procédure de collecte d'information.

### **Étape 4: Développer une ébauche du profil national**

Comme le profil national est supposé être un document étendu, il peut être utile de diviser sa préparation en sections. La préparation de ces sections peut être déléguée suivant les domaines d'expertise et d'intérêt. Par exemple, le chapitre *Accès aux données et utilisations de ces données* pourrait être préparé par l'agence qui a plusieurs activités en cours dans le domaine de la gestion de l'information sur les produits chimiques. L'équipe de coordination nationale peut diviser et déléguer le travail de la façon qu'elle considère appropriée, y compris en créant des groupes de travail responsables de sections spécifiques du profil national.

Il peut être utile de créer un petit groupe de rédaction, responsable de réunir toutes les informations dans une première ébauche qui sera examinée par l'équipe de coordination nationale. Ce groupe fera les révisions nécessaires.

### **Étape 5: Tenir des réunions intermédiaires pour discuter des progrès**

Une ou des réunions intermédiaires devraient être organisées une fois les ébauches des diverses sections du profil national disponibles. De telles réunions pourraient être utilisées pour considérer les progrès, réviser les ébauches, combler les lacunes et traiter toutes les différences d'opinions. Les réunions intermédiaires devraient aussi servir à entamer les discussions sur les sections commentaires/analyses des chapitres abordés car obtenir un accord sur une analyse commune peut prendre du temps.

### **Etape 6: Préparer l'ébauche finale du profil national**

La version finale du profil national devrait être préparée en tenant compte des conclusions des réunions intermédiaires. Elle devrait être au point pour approbation à la réunion de révision finale avec seulement des ajustement mineurs à faire. L'équipe de coordination nationale devrait être responsable de la mise au point d'une ébauche du profil national qui incorpore les informations recueillies de diverses sources. Lors de la préparation de la version finale du profil national, une attention particulière devrait être accordée aux sections analyse des divers chapitres. Ces derniers devront, à leur tour, être synthétisés dans le *résumé* du profil national.

Un grand nombre de personnes doit pouvoir lire le profil national, y compris des lecteurs nationaux, et si désiré, internationaux. Dans un même temps, il doit contenir suffisamment de détails pour être utile aux décideurs et aux spécialistes sectoriels pour leur travail dans le renforcement de la gestion nationale des produits chimiques. En tant que guide général, le profil national final ne doit pas excéder 70 à 90 pages, y compris un *résumé* et un *glossaire des termes*. Si certaines descriptions, par ex. celles de législation pertinente ou de listes et données, prennent trop de place, des informations importantes peuvent être mises en annexe.

Bien que le *résumé* soit une partie intégrante du profil national, qu'il souligne ses principaux résultats et comprend une évaluation critique, l'équipe de coordination nationale peut aussi vouloir le publier comme un document séparé de manière à atteindre tous ceux qui ne voudront pas lire la version complète du profil national.

### **Etapes 7 et 8: Tenir une réunion de révision finale puis publier et distribuer le profil national**

La réunion de révision finale devrait servir à mettre au point et à approuver le profil national en tant que document de référence national officiel. Elle devrait aussi discuter des activités proposées, telles que:

- la publication et la création d'un mécanisme pour une distribution étendue du profil national, en considérant qu'il peut être nécessaire de protéger certaines informations telles que des informations confidentielles dans le domaine des affaires. A cet égard, le besoin de traduire tout ou partie du profil national pour faciliter la communication à l'intérieur et à l'extérieur du pays doit être considéré;
- la publication et la diffusion d'un *résumé* séparé;
- des moyens pour une révision périodique et une mise à jour du profil national. Il doit être dit clairement à quel rythme le profil national sera révisé pour maintenir sa valeur pour tous les utilisateurs potentiels. La procédure de révision devrait permettre d'ajouter des données au profil dans des domaines qui n'ont pu être pleinement couverts par le passé, ainsi que de faire une mise à jour des informations qui ont pu changer entre-temps. Il devrait être noté que certaines parties du profil peuvent être mises à jour régulièrement, y compris quelques-unes des données de base nationales

**La préparation du profil national en Guinée:  
Rapport d'activités**

En Guinée, la Direction nationale de l'environnement, une sous-direction du Ministère de l'énergie et de l'environnement a servi d'organisme de coordination nationale pour la préparation du profil national. Durant le processus de consultation, une réunion d'inauguration s'est tenue en octobre 1995 avec toutes les parties concernées et intéressées. Cette réunion a mené à la création de douze groupes de travail distincts qui ont élaboré des chapitres spécifiques du profil national. Les contributions de ces groupes de travail ont renforcé le document d'orientation sur le profil national et, après discussion et révision, ont été adoptées par toutes les parties.

Plus de soixante-dix représentants de quelque cinquante institutions et organisations ont été impliqués dans la préparation du profil national. Celles-ci comprenaient plus de vingt-cinq ministères et agences gouvernementaux, plusieurs instituts de recherche ainsi que des sociétés d'exploitation minière et de produits chimiques. L'effort national combiné a mené à une évaluation complète de la législation et des infrastructures qui existent en matière de produits chimiques et a abouti à une évaluation transparente des responsabilités ministérielles. Ce processus a été achevé en cinq mois seulement. Un avantage principal résultant du processus a été la possibilité d'identifier et de privilégier les domaines prioritaires de la gestion des produits chimiques.

(ex. concernant les statistiques sur le commerce et la production), tandis que d'autres parties ne nécessiteront une mise à jour que s'il y a eu un événement tel que l'adoption de nouvelles législations ou nouveaux règlements. Chaque pays devrait décider de la meilleure méthode et du meilleur moment pour la révision périodique, en reconnaissant la nécessité de maintenir le profil pour qu'il puisse refléter avec précision la situation existante dans le pays.

### **Etape 9: Identifier les activités de suivi**

De façon idéale, l'exercice de préparation du profil national devrait avoir encouragé une évaluation participative, inter-agence et inter-sectorielle des méthodes nationales actuellement applicables à la gestion des produits chimiques durant toutes les étapes du cycle de vie. Durant cette procédure, des lacunes importantes dans les pratiques nationales de gestion des produits chimiques auront pu être identifiées. Dès la mise au point du profil national, l'équipe de coordination nationale devrait saisir l'opportunité d'explorer les possibilités pour que les décideurs envisagent d'autres activités nationales de suivi. Ceci pourrait inclure par exemple:

- l'organisation d'un atelier national pour mettre au point et élaborer un plan d'action national pour aboutir à une gestion rationnelle des produits chimiques en se basant sur le profil national;
- l'encouragement de la coordination interministérielle et des approches trans-sectorielles au renforcement de la gestion nationale des produits chimiques et la recherche de solutions pour les problèmes existants;
- le lancement d'un plan d'action national pour considérer les lacunes dans la gestion nationale des produits chimiques, par ex. à travers l'organisation d'un atelier national sur la gestion rationnelle des produits chimiques, la préparation de législation ou de règlements supplémentaires, le renforcement de certaines institutions, etc<sup>2</sup>.

Il devrait être noté que l'équipe de coordination nationale créée pour le développement du profil pourrait servir de base pour la poursuite d'un mécanisme pour aider à coordonner des activités nationales apparentées et pour réaliser plus facilement une meilleure gestion rationnelle des produits chimiques.

---

<sup>2</sup> Dans ce contexte, l'UNITAR a mis au point, sous l'égide de l'IOMC, un programme pilote de formation et de renforcement des capacités dans le but d'aider trois pays en voie de développement à établir et à mettre en application des politiques et des plans d'action nationaux globaux pour la gestion rationnelle des produits chimiques. Le choix des pays pilotes se fera en 1997 après étude des profils nationaux disponibles.

## 5. Liste récapitulative pour mener à bien le profil national

Une liste récapitulative est utile pour confirmer s'il y a des progrès vers la mise au point de l'élaboration du profil national. La liste récapitulative suivante devrait être adaptée pour être en accord avec les procédures établies dans chaque pays.

<b>Activite</b>	<b>Délai</b>	<b>Accomplie</b>
Identifier un coordinateur national		
Contacter les agences clés et les parties concernées		
Tenir une réunion de préparation nationale de haut niveau		
Identifier les sources clés d'information		
Répartir la responsabilité de préparer les ébauches de chapitres spécifiques		
Tenir des réunions intermédiaires pour passer en revue les progrès et les ébauches des chapitres disponibles		
Faire circuler une ébauche révisée du profil national aux acteurs et aux agences clés		
Préparer le profil national final et le résumé		
Imprimer et faire circuler le profil national		
Imprimer et faire circuler le résumé		



**PARTIE C:**

**Propositions pour la structure et le contenu  
d'un profil national**





Cette partie du **Document d'orientation** décrit une proposition de structure et de contenu pour un profil national. Elle recommande une combinaison de tableaux et de textes qui fournissent les informations utiles. De plus, des questions sont présentées pour aider l'équipe de coordination nationale à faire un diagnostic des capacités nationales existantes pour la gestion des produits chimiques.

Les tableaux et les questions devraient être adaptés pour convenir aux besoins de chaque pays. Il est évident qu'aucun pays ne pourra remplir complètement tous les tableaux ou répondre à toutes les questions élaborées ci-dessous: l'objectif est de collecter et, dans la mesure du possible, d'analyser toutes les informations utiles existantes. En fait, le manque de certaines informations permettra de bien déterminer la façon dont il faudra conduire les activités de suivi.

Les pays devraient aussi déterminer la meilleure façon de collecter les informations. Par exemple, certains pays peuvent décider qu'il serait plus facile de collecter les informations par secteur (pour les produits chimiques agricoles, industriels, etc.). D'autres peuvent décider de répartir les responsabilités pour la collecte d'information par chapitre du profil. Cependant, quelle que soit l'approche choisie, il est important d'intégrer les informations pendant la rédaction de l'ébauche et la procédure finale.

Etant donné que différents pays utilisent des termes techniques différemment, ce **Document d'orientation** ne comprend pas un glossaire catégorique devant être utilisé par les pays. Il est plutôt suggéré aux pays de faire eux-mêmes un glossaire de sorte qu'on comprenne comment ils ont utilisé les termes dans le profil. Une proposition de liste de termes à définir est incluse. Cette liste n'est pas exhaustive.

### ***Table des matières conseillée du profil national***

On suggère que le profil national contienne, en plus d'une introduction et d'un résumé, 12 chapitres distincts et des annexes. Chaque chapitre devrait être divisé en sections avec des titres et des numéros distincts. La table des matières qui suit représente la structure conseillée du profil national:

*Introduction au profil national*

*Résumé*

*Chapitre 1: Informations générales sur le pays*

*Chapitre 2: Production, importation, exportation et utilisation des produits chimiques*

*Chapitre 3: Problèmes prioritaires liés à la production, l'importation, l'exportation et l'utilisation des produits chimiques*

*Chapitre 4: Instruments juridiques et mécanismes non réglementaires pour la gestion des produits chimiques*

*Chapitre 5: Ministères, agences et autres institutions qui gèrent les produits chimiques*

*Chapitre 6: Activités pertinentes de l'industrie, des groupes d'intérêt public et du secteur de la recherche*

*Chapitre 7: Commissions interministérielles et mécanismes de coordination*

*Chapitre 8: Accès aux données et utilisations de ces données*

*Chapitre 9: Capacités techniques*

*Chapitre 10: Implications internationales*

*Chapitre 11: Sensibilisation/information des travailleurs et du public*

*Chapitre 12: Ressources disponibles et nécessaires pour la gestion des produits chimiques*

*Annexe 1: Glossaire*

*Annexe 2: Rapports et documents disponibles traitant les divers aspects de la gestion des produits chimiques*

*Annexe 3: Noms et adresses des personnes et organisations principales*

Le profil national final devrait, si possible, suivre le format proposé et utiliser les titres et numéros des chapitres/sections conseillés.

## Introduction au profil national

### But de l'introduction

*Donner une introduction sur le contexte des orientations internationales et nationales dans lequel le profil national a été préparé et préciser le but du profil national, ainsi qu'indiquer les organisations qui ont contribué à sa préparation*

### *Implication du profil national dans le cadre des orientations internationales pour la gestion rationnelle des produits chimiques*

Cette section devrait fournir une introduction brève sur le cadre des orientations internationales pour la gestion rationnelle des produits chimiques, y compris les références aux recommandations correspondantes du Chapitre 19 et aux "Priorités du plan d'action " adopté par le FISC en 1994. Elle peut aussi présenter le Programme UNITAR/IOMC pour la préparation du profil national. La préparation de cette partie peut être fondée sur les informations fournies dans la Partie A de ce *Document d'orientation*.

### *Objectifs nationaux et avantages anticipés de la préparation du profil national*

Cette section devrait expliquer les raisons majeures et les avantages attendus de la préparation du profil national. Des références devraient aussi être données sur la contribution potentielle du profil national aux efforts globaux d'amélioration de la gestion des produits chimiques au niveau national et local. Les informations fournies dans cette section reflèteront un résumé des délibérations de la réunion de préparation nationale. En outre, les informations fournies dans la Partie B de ce *Document d'orientation* pourraient être utiles pour l'élaboration de la section d'introduction du profil national.

### *Comment le profil national a été préparé*

Cette section devrait décrire succinctement le processus national qui mène à l'élaboration du profil national. Elle doit, par exemple, faire référence:

- aux structures institutionnelles utilisées ou créées pour élaborer le profil, par ex. la création de l'équipe de coordination nationale;
- aux réunions importantes qui ont eu lieu;
- aux autres étapes importantes qui se sont déroulées lors de la procédure de préparation du profil national; etc.

***Participation des ministères et des organisations***

Tous les partenaires qui ont été impliqués et qui ont contribué à la préparation du profil national devraient être répertoriés, y compris:

- le coordinateur national (nom, fonction ou titre, organisation, adresse, téléphone/télécopie/e-mail);
- tous les ministères, agences gouvernementales et autres institutions, ainsi que les organisations extérieures au gouvernement, y compris les noms et les titres du personnel approprié ou, le cas échéant, les bureaux responsables des diverses tâches (leurs adresses complètes devraient figurer dans une annexe).

## Résumé du profil national

### But du Résumé

*Résumer les informations et conclusions principales du profil national, servir ainsi de partie clé pour l'identification des domaines de problèmes prioritaires et des opportunités de renforcement des programmes en vue de la gestion rationnelle des produits chimiques*

Un *résumé* bien structuré et bien écrit du profil national pourrait être la clé du succès du profil national pour sensibiliser les décideurs et pour déclencher des activités de suivi en vue de renforcer le schéma national en matière de gestion rationnelle des produits chimiques. Etant donné son importance, le *résumé* devrait donc être élaboré avec soin et être complètement revu et corrigé par l'équipe de coordination nationale.

La préparation d'un *résumé* devrait être considérée comme partie intégrante de l'exercice d'élaboration du profil national. Le résumé devrait de ce fait souligner et être compatible avec les points et les observations principaux des différents chapitres du profil national, en particulier ceux mentionnés dans les sections "commentaires/analyse" des chapitres 2 à 12. Logiquement, ce *résumé* ne peut donc se faire qu'après avoir terminé tous les chapitres principaux qui traitent en détail des divers aspects juridiques, institutionnels, administratifs et techniques de la gestion des produits chimiques.

Le *résumé* ne doit pas dépasser 10 à 15 pages afin de retenir l'attention des décideurs qui ne sont peut-être pas en position de lire tous les chapitres du profil national. Dans cette optique, il peut être approprié de publier le *résumé* séparément, permettant ainsi la diffusion la plus large possible à tous les décideurs importants. Dans un même temps, il peut aussi être un moyen d'informer les autres pays membres du FISC sur la situation nationale de gestion des produits chimiques.

### *Structure possible du résumé*

Après une brève introduction sur le cadre des politiques nationales et internationales de la préparation du profil national, le *résumé* devrait fournir un aperçu des forces, des faiblesses et des opportunités de suivi identifiés et ceci pour chaque aspect abordé dans la section principale du profil national. On suggère donc que le *résumé* traite des principaux aspects suivants de la gestion nationale des produits chimiques:

- une identification des problèmes prioritaires en rapport avec la production, l'importation, l'exportation et l'utilisation des produits chimiques;
- une analyse résumée de l'infrastructure nationale légale et réglementaire;
- une analyse résumée des programmes gouvernementaux en cours et de la coopération interministérielle;

- une analyse résumée des activités de gestion et de réduction des risques liés aux produits chimiques menées par l'industrie, les groupes d'intérêt public et le secteur de la recherche;
- une analyse résumée de l'infrastructure nationale de gestion de l'information relative aux produits chimiques;
- une analyse résumée de l'infrastructure technique;
- une analyse résumée de l'application des initiatives politiques internationales et des programmes d'assistance technique;
- une analyse résumée des programmes nationaux de sensibilisation et d'éducation des travailleurs et du public;
- une analyse résumée des ressources humaines et financières disponibles;
- une analyse résumée des activités de suivi recommandées pour l'application des données majeures recueillies dans le profil national.

En plus de couvrir les principaux domaines des différents chapitres, l'idéal serait que le *résumé* fournisse une évaluation globale de la situation nationale de gestion des produits chimiques en traitant les questions suivantes.

- (1) Quels sont les problèmes prioritaires liés à l'importation, l'utilisation et l'élimination des produits chimiques?
- (2) Quelles sont les possibilités d'amélioration des instruments juridiques en matière de gestion des produits chimiques, y compris les activités de gestion et de réduction des risques?
- (3) Quelles sont les leçons qui peuvent être tirées de la procédure de préparation du profil national pour améliorer la coordination des activités et la participation de toutes les parties concernées (gouvernementales et non gouvernementales) dans la gestion des produits chimiques?
- (4) Qu'est-ce qui peut être fait pour améliorer la collecte d'information, la révision et l'analyse pour soutenir la gestion des produits chimiques? Quelles sont les actions qui devraient être entreprises pour améliorer l'accès à de telles informations pour tous les ministères et autres institutions gouvernementales et non gouvernementales concernés?
- (5) Quelles sont les mesures qui peuvent être prises pour améliorer la "culture de sécurité" nationale, y compris une sensibilisation améliorée des travailleurs et du public concernant les risques potentiels associés à la production, l'importation, l'exportation, la manutention, le stockage, l'utilisation et l'élimination des produits

chimiques? Quelles sont les actions à entreprendre pour améliorer la communication sur les risques?

- (6) Comment peut-on mobiliser des ressources humaines, techniques et financières suffisantes pour permettre aux activités prioritaires d'être entreprises pour la gestion rationnelle des produits chimiques? Comment peut-on faire la meilleure utilisation des ressources disponibles dans les organisations non gouvernementales telles que les industries, les instituts de recherche, les universités, les groupes des travailleurs, les associations de consommateurs, les organisations environnementales et autres associations populaires?
- (7) Qu'est-ce qui peut être fait pour faire avancer les activités en cours pour l'application des instruments juridiques nationaux et des accords internationaux existants? Comment les activités internationales auxquelles le pays participe peuvent-elles devenir plus efficaces pour aider à renforcer les programmes nationaux?
- (8) Quelles sont les opportunités existantes pour favoriser des liens étroits entre les programmes multilatéraux et bilatéraux appropriés? Quels sont les mécanismes internes qui devraient être créés pour promouvoir une coordination améliorée des activités d'assistance? Quelles sont les priorités pour les assistances techniques (multilatérales et bilatérales) telles que la formation, l'information, les conseils de consultants, etc.?
- (9) Quelles sont les mesures qui peuvent être prises pour permettre que le profil national soit utilisé dans la mesure désirée? Quelles sont les actions qui devraient être entreprises pour en faire la promotion, la distribution, la traduction ou encore en faciliter l'accès? Quelles sont les actions qui peuvent être entreprises pour permettre que le profil national soit révisé et mis à jour périodiquement, si besoin est?
- (10) Quelles sont les conclusions/recommandations qui s'imposent après la préparation du profil national? Quelles sont les activités de suivi qui devraient être menées afin de renforcer le plan national pour la gestion rationnelle des produits chimiques?

## Chapitre 1: Informations générales sur le pays

### But du Chapitre 1

*Fournir des données générales sur le pays tant au niveau national que régional*

Le Chapitre 1 devrait fournir des informations générales sur le pays. Certaines de ces informations ne sont que très indirectement liées à la gestion des produits chimiques. Cependant, il est important de comprendre le contexte physique, politique et démographique général et les caractéristiques industrielles et agricoles du pays.

### 1.1 Contexte physique et démographique

- Surface du pays (km<sup>2</sup>):
- Type de gouvernement:
- Langue(s) officielle(s):
- Dialecte(s) local(aux):
- Population totale:
- Population urbaine (% et définition du terme urbaine):
- Population rurale (% et définition du terme rurale):
- Age moyen de la population:
- Population en âge de travailler (par ex. 15-65):
- Taux de natalité:
- Espérance de vie:
- Taux d'alphabétisation:
- Niveau d'éducation moyen de la population:
- Taux de chômage:
- Pourcentage de femmes travaillant hors du foyer:



## **1.2 Situation politique/géographique du pays**

La Section 1.2 devrait fournir une introduction à la structure politique et géographique du pays. Elle devrait faire référence aux:

- nombres de régions, provinces, états, municipalités, etc.;
- description des entités locales du gouvernement, par ex., états, provinces, départements, etc.;
- répartition des responsabilités entre les gouvernements nationaux, régionaux et locaux dans le domaine de la protection de la santé et de l'environnement;
- positions des divers groupes ethniques, le cas échéant.

Une carte du pays qui indique les divisions administratives majeures (par ex., provinces, états, etc.) devrait figurer en annexe du profil.

## **1.3 Secteurs industriel et agricole**

La Section 1.3 devrait fournir des informations générales sur les secteurs industriel et agricole du pays. Les tableaux suivants sont fournis pour résumer les informations appropriées de façon structurée.

Le but des tableaux 1.A et 1.B est de fournir un résumé sur l'importance relative de deux des secteurs primaires de l'économie, c'est-à-dire, le secteur industriel (qui inclut les fabriques et autres productions) et le secteur agricole. Dans la mesure du possible, des tableaux séparés devraient être préparés pour chaque région majeure.

Le but des tableaux 1.C et 1.D est d'exposer plus en détail les informations contenues dans les tableaux 1.A et 1.B afin d'apporter les éléments qui permettront d'identifier les régions les plus à même de faire face à des problèmes liés aux produits chimiques dangereux.

**Tableau 1.A: Aperçu des secteurs industriels et agricoles**

Secteur	Contribution au produit intérieur brut (%)	Nombre d'employés	Produits principaux dans chaque secteur
Secteur industriel/ fabrication <sup>1</sup>			
Exploitation minière et extraction			
Secteur agricole			
<b>TOTAL</b>			

1 Ceci comprendrait tous les établissements de fabrication, de production, de formulation et d'assemblage.

**Tableau 1.B: Structure du secteur fabrication/agricole**

	Très petits exploitations/ Etablissements <sup>1</sup> (%)	Petits exploitations/ Etablissements <sup>2</sup> (%)	Exploitations/établissements moyens <sup>3</sup> (%)	Grands exploitations/ établissements <sup>4</sup> (%)
Secteur industriel/ fabrication				
Secteur agricole				
<b>TOTAL</b>				

- 1 1 à 15 employés;
- 2 16 à 100 employés;
- 3 101 à 250 employés;
- 4 Plus de 251 employés.

**Tableau 1.C: Répartition de la production agricole par région**

<b>Région</b>	<b>Récoltes principales</b>	<b>Valeur totale des récoltes</b>	<b>Nombre total d'employés</b>	<b>Surface des zones productives (# hectares)</b>
<b>TOTAL</b>				

**Tableau 1.D: Répartition des productions industrielles par région**

<b>Région</b>	<b>Produits majeurs</b>	<b>Valeur totale de la production</b>	<b>Nombre d'établissements industriels</b>	<b>Nombre d'employés</b>
<b>TOTAL</b>				

## 1.4 Emplois industriels par secteur économique principal

Le but du tableau 1.E est d'identifier l'importance relative des différentes industries qui peuvent avoir des implications dans la gestion rationnelle des produits chimiques.

*Tableau 1.E: Emplois industriels par secteur économique principal*

Code CITI <sup>1</sup>	Description	Nombre d'établissements	Emploi total	Rendement (par an)	Emissions principales (type)
31	Industrie alimentaire				
32	Textile/vêtements et marchandises en cuir				
33	Bois et produits du bois, imprimerie				
34	Papier et produits du papier				
35	Produits chimiques /charbon/pétroliers/plastiques				
36	Produits minéraux non métalliques				
37	Industries des métaux de base				
38	Fabriques de machines et d'équipements				
39	Autres fabriques industrielles				
	Exploitation minière et extraction (charbon/pétrole/gaz naturel/minéraux/métaux)				
	Production d'électricité				
	Nettoyage à sec				
<b>TOTAL</b>					

<sup>1</sup> CITI: Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique.

## Chapitre 2: Production, importation, exportation et utilisation de produits chimiques

### But du Chapitre 2

*Fournir des informations de base sur l'existence des produits chimiques, de la production à l'importation, ainsi que des informations de base concernant l'exportation et l'utilisation des produits chimiques dans le pays*

### 2.1 Production, importation et exportation des produits chimiques

Le but des tableaux 2.A et 2.B est de comprendre l'étendue et la nature de la production, l'importation, l'exportation et l'utilisation des produits chimiques dans le pays. La première colonne de chaque tableau devrait être adaptée pour être compatible avec les décisions prises concernant l'étendue du profil national, ainsi qu'avec les définitions des termes du glossaire. Il devrait être clairement indiqué si les tableaux incluent des produits chimiques individuels ou s'ils incluent aussi les formulations et les préparations.

Les informations sur les produits chimiques peuvent être recueillies, à titre d'exemple, dans les registres de production (par ex. pour les pesticides), les inventaires de produits chimiques et/ou les listes de permis pour les établissements de production et/ou les importateurs. Pour les cas où ces informations ne sont pas disponibles, des estimations peuvent être utilisées mais, dans ce cas, cela devrait être clairement indiqué.

Il pourrait être utile de préparer des tableaux séparés pour les régions majeures du pays.

**Tableau 2.A: Production et commerce des produits chimiques**

Type de produit chimique	Production/ fabrication (tonnes/an et valeur)	Importation <sup>1</sup> (tonnes/an et valeur)	Formulation/ Emballage <sup>2</sup> (tonnes/an et valeur)	Exportation <sup>2</sup> (tonnes/an et valeur)
<b>Pesticides (utilisation pour l'agriculture, la santé publique et la consommation)</b>				
<b>Engrais</b>				
<b>Produits pétroliers</b>				
<b>Produits chimiques industriels (utilisés dans les établissements de fabrication/ transformation)</b>				
<b>Produits chimiques de consommation</b>				
<b>Autres produits chimiques (utilisation inconnue ou mixte)</b>				
<b>TOTAL</b>				

1 Une liste de la provenance principale (pays exportateur) de ces produits chimiques devrait être fournie.

2 Ces quantités vont empiéter sur les quantités indiquées pour la production et l'importation. Une clarification devrait être apportée quant à la relation entre les informations de ces quatre colonnes.

## 2.2 Utilisation des produits chimiques par catégorie

*Tableau 2.B: Utilisation des produits chimiques par catégorie*

Type de produit chimique	Nombre de tonnes utilisées dans le pays
Pesticides - agricoles	
Pesticides - santé publique	
Pesticides - consommation	
Engrais	
Produits pétroliers	
Produits chimiques industriels (utilisés dans les établissements de fabrication/transformation)	
Produits chimiques de consommation	
Autres produits chimiques (utilisation inconnue ou mixte)	
<b>TOTAL</b>	

## 2.3 Déchets de produits chimiques

Cette section devrait résumer la quantité totale de déchets de produits chimiques produite chaque année. Suivant la mise à disposition de l'information, il devrait y avoir des descriptions concernant le type et la nature de ces déchets.

Une description devrait aussi être donnée dans le cas où il y a importations et/ou exportations de déchets de produits chimiques.

**Tableau 2.C: Production et importation/exportation de déchets**

<b>Type de déchets chimiques<sup>1</sup></b>	<b>Production (tonnes/an)</b>	<b>Exportation (tonnes/an)</b>	<b>Importation (tonnes/an)</b>
<b>TOTAL</b>			

1 Selon les définitions nationales.



## Chapitre 3: Problèmes prioritaires en rapport avec la production, l'importation, l'exportation et l'utilisation des produits chimiques

### But du Chapitre 3

*Fournir un aperçu de la nature des problèmes associés à la production, au commerce et à l'utilisation des produits chimiques et, dans la mesure du possible, des produits chimiques ou des catégories de produits chimiques qui posent des problèmes*

### 3.1 Problèmes prioritaires en rapport avec la production, l'importation, l'exportation et l'utilisation des produits chimiques

Le but des tableaux 3.A et 3.B est d'assister les pays dans l'établissement du diagnostic de problèmes potentiels liés à l'importation, la production et l'utilisation des produits chimiques et dans l'établissement des priorités s'y rapportant. Le tableau 3.A donne un aperçu et une description de la nature des problèmes. Une liste du domaine potentiel des problèmes est fournie dans la colonne de gauche du tableau 3.B. Elle peut servir de point de départ. Chaque pays devrait déterminer s'il y a d'autres types de problèmes potentiels. Dans certains cas, il peut être utile de préparer des tableaux séparés pour les différentes classes de produits chimiques.

*Tableau 3.A: Description de la nature des problèmes*

Nature du problème	Ville/ Région	Brève description du problème	Produit(s) chimique(s)/ Polluant(s)

Le but du tableau 3.B est de fournir des informations supplémentaires et une analyse générale de la nature des problèmes identifiés dans le tableau 3.A, y compris par exemple le classement de types de problèmes prioritaires.

**Tableau 3.B: Problèmes prioritaires en rapport avec les produits chimiques**

Nature du problème	Echelle des problèmes <sup>1</sup>	Niveau des préoccupations <sup>2</sup>	Aptitude à contrôler les Problèmes <sup>2</sup>	Disponibilité des données statistiques <sup>3</sup>	Produits chimiques spécifiques causant des problèmes	Classement prioritaire <sup>4</sup>
<b>Pollution de l'air</b>						
<b>Pollution des voies navigables fluviales</b>						
<b>Pollution marine</b>						
<b>Pollution des nappes phréatiques</b>						
<b>Pollution du sol</b>						
<b>Résidus de pesticide dans les aliments</b>						
<b>Contamination de l'eau potable</b>						
<b>Traitement des déchets dangereux/mise en décharge</b>						
<b>Santé professionnelle: agricole</b>						
<b>Santé professionnelle: industrielle</b>						
<b>Santé publique</b>						
<b>Accidents avec les produits chimiques: industriels</b>						
<b>Accidents avec les produits chimiques: transport</b>						
<b>Importation de produits chimiques inconnus<sup>5</sup></b>						
<b>Stockage/mise en décharge de produits chimiques périmés</b>						
<b>Empoisonnement dû aux produits chimiques/suicides</b>						

Nature du problème	Echelle des problèmes <sup>1</sup>	Niveau des préoccupations <sup>2</sup>	Aptitude à contrôler les Problèmes <sup>2</sup>	Disponibilité des données statistiques <sup>3</sup>	Produits chimiques spécifiques causant des problèmes	Classement prioritaire <sup>4</sup>
<b>Polluants organiques persistants</b>						
<b>Autres</b>						

1 Indiquer: locale, régionale ou nationale.

2 Indiquer: faible, moyen ou élevé.

3 Indiquer: suffisante, insuffisante ou non disponible; la source de données devrait être mentionnée séparément.

4 Fournir un classement relatif de 1 à 5 des problèmes auxquels le pays est confronté (1 = problème très grave, 2 = problème un peu moins grave; etc.). De façon appropriée, le même classement peut être donné à des problèmes de nature différente.

5 Par exemple pour assurer la conformité avec les décisions prises dans le cadre de la procédure d'information et de consentement préalables conjointement adoptée par la FAO et le PNUE.

### 3.2 Commentaires/analyse

La Section 3.2 devrait fournir une analyse des compétences nationales pour l'identification de la nature des problèmes et l'établissement des priorités nationales en rapport avec la production, l'importation, l'exportation, la manutention et l'utilisation des produits chimiques. Elle devrait représenter une page environ. Voici des exemples de questions qui devraient se poser en préparant cette section:

- (1) Les informations disponibles sont-elles suffisantes pour établir un ordre des priorités de problèmes nationaux en matière de gestion des produits chimiques? Si tel n'est pas le cas, quelle information supplémentaire devrait être disponible?
- (2) Y a-t-il une concentration régionale des problèmes liés aux produits chimiques? Au cas où certaines régions sont plus affectées que d'autres, quelles en sont les raisons?
- (3) Y a-t-il consensus réel parmi les parties concernées sur l'ordre des priorités? Si tel n'est pas le cas, les différents points de vue devraient être expliqués.

## **Chapitre 4: Instruments juridiques et mécanismes non réglementaires pour la gestion des produits chimiques**

### **But du Chapitre 4**

*Fournir un aperçu des instruments juridiques existants et des mécanismes non réglementaires pour la gestion des produits chimiques, y compris leur application et leur mise en pratique effective et identifier les forces, les faiblesses et les lacunes*

Etant donné la nature transsectorielle de la gestion des produits chimiques, il est probable que les différentes parties de la législation, des règlements ou des normes traitent les produits chimiques de façon différente. Beaucoup de ces lois, règlements, normes, décrets ou autres instruments juridiques peuvent être importants même s'ils ne sont pas limités aux produits chimiques ou s'ils ne les visent pas spécifiquement. Par exemple, les lois générales sur les transports ou l'hygiène du milieu peuvent avoir des clauses applicables aux produits chimiques dangereux.

Ceci ne veut cependant pas dire que tous les aspects importants de la gestion des produits chimiques sont couverts et qu'il y a compatibilité ou complémentarité entre ces instruments juridiques. De plus, il peut y avoir un certain nombre de textes non réglementaires qui devraient être considérés dans une analyse globale de l'adéquation de la gestion nationale des produits chimiques.

Le Chapitre 4 devrait traiter de cette question importante en fournissant un résumé de tous les instruments juridiques et mécanismes non réglementaires se rapportant à la gestion des produits chimiques. De plus, le chapitre 4 devrait traiter de l'application et la mise en vigueur réelle de ces textes et mécanismes.

### **4.1 Aperçu des instruments juridiques nationaux qui traitent de la gestion des produits chimiques**

Le but du tableau 4.A est de fournir une liste de tous les lois (L), règlements (R), normes (N), décrets (D) ou autres instruments juridiques en rapport avec la gestion des produits chimiques. Des informations devraient être fournies sur l'étendue et l'objectif de chaque texte, le(s) ministère(s) ou autre(s) organisation(s) responsable(s) de l'application et la mise en vigueur et les sections ou articles qui traitent des questions relatives à la gestion des produits chimiques.

En outre, il doit être clairement dit quelles sont les catégories de produits chimiques couvertes (par ex. produits chimiques agricoles, industriels, de consommation) ou quels sont les dérivés de produits chimiques réglementés (par ex. émissions dans l'air, émissions dans l'eau). Ceci peut être fait en préparant des tableaux séparés pour chaque groupe de produits chimiques concerné ou en intégrant l'information dans un seul tableau avec des explications appropriées.

**Tableau 4.A: Références aux instruments juridiques existants qui traitent de la gestion des produits chimiques**

<b>Instrument juridique (type, référence, année)<sup>1</sup></b>	<b>Ministères ou organismes responsables</b>	<b>Catégories des produits chimiques couvertes</b>	<b>Objectifs de la législation</b>	<b>Articles/ dispositions importants</b>	<b>Ressources allouées<sup>2</sup></b>	<b>Appréciation des mesures coercitives<sup>3</sup></b>

1 Des copies des législations appropriées devraient être disponibles en annexe du profil national.

2 Budget et personnes/an.

3 Indiquer: efficace (1), moyenne (2) ou faible (3).

Un résumé plus détaillé des descriptions des législations clés devrait être fourni dans la section 4.2, le cas échéant.

#### **4.2 Description résumée des instruments juridiques clés en rapport avec les produits chimiques**

La section 4.2 devrait fournir des détails supplémentaires sur les instruments juridiques qui sont d'une importance particulière pour la gestion des produits chimiques. Pour chacun de ces instruments juridiques, les informations suivantes devraient être fournies:

- les listes des produits chimiques spécifiques qui sont couverts et/ou les critères appliqués pour la sélection des produits chimiques qui sont couverts;
- les moyens de faire connaître la législation au public (par ex. journaux officiels ou registres), y compris les traductions disponibles;
- une description brève des procédures administratives incluses dans les instruments juridiques (telles que les besoins d'information, l'évaluation des risques, la classification, l'étiquetage) et des plans de gestion (tels que l'enregistrement des pesticides ou autres classes de produits chimiques, projets de permis ou autorisation d'installations ou de commerces, dispositif d'information du public, etc.). Les termes clés tels qu'ils sont utilisés dans le contexte national devraient être définis dans le glossaire;
- les mécanismes inclus pour contrôler l'application (par ex. procédures d'audit, nécessité de rapports), ainsi que les actions qui peuvent être entreprises pour le non

respect (par ex., amendes, révocation de permis, fermetures d'établissements, emprisonnements, etc.);

- les bases de données existantes qui ont été créées à la suite de telles mesures juridiques (par ex. base de données sur les permis). Pour chacune de ces bases de données, il devrait y avoir une description de son étendue et de ses objectifs et on devrait savoir où se situe la base de données et qui en est responsable;
- les dispositions pour la protection des droits de propriété sur l'information.

#### **4.3 Législations existantes par catégorie d'utilisation suivant les diverses étapes des produits chimiques de la production/importation à la mise en décharge**

Fondé sur les informations fournies dans la Section 4.1 et 4.2, le tableau 4.B doit fournir un aperçu stratégique des instruments juridiques qui réglementent chaque étape des produits chimiques de la production/importation à la mise en décharge, pour chacune des catégories d'utilisation de produits chimiques qui figurent dans le profil. Le but de cet aperçu est d'aider à l'identification d'éléments manquants ainsi que des opportunités pour renforcer le système existant. Ceci devrait au minimum inclure les produits chimiques agricoles, industriels et de consommation.

Il est à noter que les instruments juridiques ne seront peut-être pas toujours nécessaires pour réduire les risques liés aux produits chimiques et que les mécanismes non réglementaires peuvent être utilisés dans certains cas y compris, par exemple, les systèmes d'incitation ou les programmes volontaires des industries.

**Tableau 4.B: Aperçu des instruments juridiques pour la gestion des produits chimiques par catégorie d'utilisation<sup>1</sup>**

Catégorie de produit chimique	Importation	Production	Stockage <sup>2</sup>	Transport <sup>2</sup>	Distribution/marketing	Utilisation/manutention	Élimination
Pesticides (agricoles, santé publique et consommation)							
Engrais							
Produits chimiques industriels (utilisé dans les établissements de fabrication/transformation)							
Produits pétroliers							
Produits chimiques de consommation							
Déchets chimiques							
Autres							

1 Si une étape particulière est spécifiquement abordée dans la législation, mettre un "X".

2 Il est à noter que le transport et le stockage peuvent se faire à des étapes variées du cycle de vie des produits chimiques, de la production à la mise en décharge.

#### 4.4 Description résumée des approches et procédures clés pour la réglementation des produits chimiques

Le but, ici, est de fournir un aperçu des approches et procédures politiques qui existent pour le contrôle des diverses classes de produits chimiques. Ces mesures juridiques peuvent être relatives aux différentes étapes du cycle de vie des produits chimiques et peuvent traiter, par exemple, de la classification et l'étiquetage des produits chimiques et des produits; l'enregistrement des produits; les permis (par ex. pour l'élimination); les licences (par ex. d'exploitation); la nécessité de faire des rapports; les inspections; l'information aux travailleurs et au public; etc.

Pour chaque mesure juridique, l'information descriptive devrait comprendre par exemple:

- une description brève des instruments importants, y compris les limitations applicables;
- l'agence/l'organisation responsable de chaque procédure (y compris si elles sont nationales, régionales ou locales);
- le niveau et la nature des mesures coercitives (y compris la mise à disposition des ressources humaines et financières pour la mise en vigueur);
- le rôle des organisations non gouvernementales dans le contrôle et la mise en vigueur des mesures, ainsi que dans l'éducation et la sensibilisation du public.

Dans la mesure du possible, les procédures de prise de décisions devraient être décrites et/ou illustrées (par ex. à travers un diagramme) y compris les indications sur les parties qui sont impliquées dans les différents points des procédures. Par exemple, ceci pourrait être fait pour l'enregistrement des pesticides et autres produits chimiques, pour les licences délivrées aux établissements, les permis d'émissions, les décisions d'importations relatives à la procédure de l'ICP, etc. (ICP: Information et consentement préalables).

Cette section devrait aussi inclure une liste des produits chimiques qui ont été interdits ou strictement réglementés, ainsi qu'une liste des décisions nationales d'importations dans le cadre de l'ICP. Cette information pourrait être présentée sous forme de texte ou de tableau (voir Tableau 4.C).

**Tableau 4.C: Produits chimiques interdits ou strictement réglementés<sup>1</sup>**

Nom du produit chimique	Niveau de la restriction (interdit (I) ou strictement réglementé (SR))	Détails de la restriction (par ex. raison de la mesure de contrôle, les utilisations restant tolérées, ...)

<sup>1</sup> Suivant les critères établis par le Groupe mixte FAO/PNUE d'experts sur l'information et le consentement préalables.



#### **4.5 Mécanismes non réglementaires pour la gestion des produits chimiques**

La Section 4.5 devrait fournir une description de tous les mécanismes non réglementaires qui ont un rôle dans la gestion des produits chimiques. Ils peuvent inclure, par exemple:

- des actions volontaires de la part des industries, telles que les programmes d'obligation de prudence;
- des motivations économiques, telles que des déductions fiscales;
- d'autres motivations.

Pour chaque mécanisme, un résumé devrait être fourni qui décrit, selon le cas:

- la nature du mécanisme;
- les classes de produits chimiques couvertes;
- l'objectif du mécanisme;
- les parties responsables de son application;
- la nature et l'étendue de l'application.

Suivant la mise à disposition des informations, le résumé devrait comprendre le coût associé à l'utilisation de chaque mécanisme et l'efficacité financière relative d'une telle approche.

#### **4.6 Commentaires/analyse**

La section 4.6 devrait fournir une analyse des capacités nationales juridiques et non réglementaires en matière de gestion des produits chimiques. Elle devrait représenter une page environ. Un certain nombre de questions devrait être posé.

- (1) Y a-t-il des chevauchements et des lacunes dans le système législatif existant pour la gestion des produits chimiques et quels sont-ils (une distinction devrait être faite parmi les classes de produits chimiques telles que les pesticides, les produits chimiques industriels et les produits chimiques de consommation)?
- (2) Quelle est l'efficacité de la mise en vigueur des différentes mesures de la législation? Dans le cas où la mise en vigueur n'est pas efficace, quelles en sont les raisons?
- (3) Quelle est l'efficacité des mécanismes non réglementaires dans la réduction des risques liés aux produits chimiques dans le pays (par ex. les systèmes de motivation, les programmes volontaires des industries, etc.)? Quelles sont les raisons de leur succès, échecs ou inexistence?
- (4) Les lois existantes sont-elles compatibles avec les priorités nationales indiquées dans le Chapitre 3, c'est-à-dire, y a-t-il une loi ou une politique qui traitent des principaux

problèmes prioritaires indiqués dans le Chapitre 3? Quels sont les principaux domaines qui n'ont pas du tout été traités?

- (5) Y a-t-il de nouvelles lois/politiques qui sont proposées? Si tel est le cas, quelles sont-elles? Une référence devrait être fournie sur les initiatives pertinentes en indiquant le ministère responsable.
- (6) Existe-t-il des lois, règlements ou autres textes qui sont les résultats directs des conventions ou accords internationaux? Si tel est le cas, citer ces lois respectives et ces textes internationaux respectifs.
- (7) Pour chaque catégorie d'utilisation des produits chimiques, une analyse devrait être menée pour savoir si les mesures de réglementation existantes sont appropriées, efficaces et globales. Ceci devrait inclure les descriptions et statistiques disponibles sur les occasions où les mesures de réglementation existantes ont échoué ou des problèmes sont apparus.

## Chapitre 5: Ministères, agences ou autres institutions qui gèrent les produits chimiques

### But du Chapitre 5

*Décrire et analyser les mandats et programmes des différents ministères, agences et autres institutions gouvernementales (et non gouvernementales) responsables, et concernés par divers aspects de la gestion des produits chimiques*

#### 5.1 Responsabilités des différents ministères, agences et autres institutions

Le but du tableau 5.A est de fournir un aperçu général des responsabilités et activités ministérielles en rapport avec la gestion des produits chimiques pour chaque étape du cycle de vie de la production/importation à l'élimination. Cet aperçu est là pour assister dans la documentation des domaines actuellement couverts et dans l'identification des éléments manquants ou des chevauchements possibles dans les infrastructures institutionnelles nationales. Des descriptions supplémentaires des responsabilités et activités appropriées, basées sur cet aperçu, devraient être fournies dans la Section 5.2.

Pour chaque cellule du tableau, une indication devrait être fournie sur le ministère qui a la responsabilité du contrôle des produits chimiques à chaque étape de l'importation ou de la production jusqu'à l'élimination. Des tableaux séparés devraient être complétés pour les différentes classes de produits chimiques telles que les pesticides (tableau 5.A.1), les produits pétroliers (tableau 5.A.2), les produits chimiques industriels (tableau 5.A.3) et les produits chimiques de consommation (5.A.4).

La liste des ministères/agences fournie dans la première colonne est un exemple. Le tableau devrait être adapté pour inclure les ministères/agences concernés dans le pays. Dans la mesure du possible, il devrait comprendre les agences et institutions régionales et locales.

**Tableau 5.A: Responsabilités des ministères, agences et autres institutions<sup>1</sup>**

<b>Etape du cycle de vie/ministère concerné</b>	<b>Importation</b>	<b>Production</b>	<b>Stockage</b>	<b>Transport</b>	<b>Distribution/Marketing</b>	<b>Utilisation/manutention</b>	<b>Élimination</b>
<b>Environnement</b>							
<b>Santé</b>							
<b>Agriculture</b>							
<b>Travail</b>							
<b>Commerce/commerce international</b>							
<b>Industrie</b>							
<b>Finance</b>							
<b>Transport</b>							
<b>Défense intérieure/civile</b>							
<b>Justice</b>							
<b>Douanes</b>							
<b>Affaires étrangères</b>							
<b>Autres</b>							

<sup>1</sup> Mettre un "X" pour chaque réponse positive.

## **5.2 Description des autorités et mandats ministériels**

La Section 5.2 devrait comprendre des informations supplémentaires concernant chacune des institutions (par ex., ministères, agences) identifiées dans la Section 5.1. Cette information devrait inclure:

- une brève description de leurs responsabilités principales et de leur implication dans les aspects spécifiques de la gestion des produits chimiques, par ex., santé professionnelle, santé publique, protection de l'environnement (air, eau, habitat, espèces, etc.), réglementation des pesticides, sécurité industrielle, réponse en cas d'urgence, etc.;
- les ressources allouées pour les activités de gestion des produits chimiques, y compris le budget et les ressources humaines (en tenant compte du fait qu'une partie du personnel a des responsabilités multiples);
- le type et le niveau d'expertise disponibles pour les activités de gestion des produits chimiques.

## **5.3 Commentaires/analyse**

Cette section devrait fournir une analyse des mandats et programmes ministériels de manière à favoriser une répartition bien coordonnée des responsabilités en rapport avec la gestion rationnelle des produits chimiques. Elle devrait représenter une page environ. Un certain nombre de questions devrait être abordé dans cette section.

- (1) Y-a-t-il chevauchements des mandats parmi les ministères et organisations? Si tel est le cas, est-ce que ce problème est abordé dans la pratique? Comment?
- (2) Y a-t-il des situations où le ministère ou autre institution n'est pas clairement identifié comme responsable pour remplir un mandat général compris dans un texte juridique?
- (3) D'autres ministères ou institutions qui n'ont pas actuellement de responsabilités/activités en rapport avec la gestion des produits chimiques devraient-ils être impliqués? Pourquoi devraient-ils ou ne devraient-ils pas l'être?
- (4) Quel est le degré actuel d'application des divers mandats institutionnels? Dans la mesure du possible, il est utile d'évaluer l'efficacité des ministères concernés dans l'application des règlements et des procédures administratives nationaux.

## Chapitre 6: Activités pertinentes de l'industrie, des groupes d'intérêt public et du secteur de la recherche

### But du Chapitre 6

*Décrire et revoir les activités des organes et des entités non gouvernementaux qui soutiennent les efforts nationaux pour la gestion des produits chimiques*

Le Chapitre 6 devrait fournir des informations sur tous les programmes adaptés menés par les organisations et entités non gouvernementales. Ces informations sont considérées importantes à la lumière du rôle important que les organisations non gouvernementales devraient jouer dans la gestion des produits chimiques.

De telles organisations comprennent:

- *les organisations et entités industrielles* impliquées dans la production, formulation, vente/marketing, importation, exportation, transport, stockage ou mise en décharge des produits chimiques. Elles peuvent être impliquées dans des actions volontaires en rapport avec la gestion des produits chimiques, telles que l'application du Code de conduite de la FAO, l'application des programmes "Obligation de prudence" et "Bonne gestion des produits", l'aide pour les interventions en cas d'urgence, etc.;
- *les universités, instituts de recherches, laboratoires privés, bibliothèques et les organisations paragonnementales* qui ont accès aux informations pertinentes et/ou qui sont en train de mener des recherches et développements liés au sujet;
- *d'autres organisations non gouvernementales* y compris les groupes des travailleurs et les organisations communautaires (par ex. groupes environnementaux, de consommateurs et des femmes) qui ont un intérêt dans la gestion rationnelle des produits chimiques.

### 6.1 Description des organisations/programmes

La Section 6.1 devrait fournir une brève information sur chacune des organisations pertinentes. Ceci devrait comprendre des informations sur les correspondants nationaux, les adresse/téléphone/télécopie et un bref commentaire décrivant les activités et les domaines en question intéressants.

Il est à noter que dans certains pays, en particulier les grands pays, les organisations pertinentes pourraient être trop nombreuses à décrire et donc, un mécanisme quelconque devrait être choisi pour déterminer quelles organisations sont les plus importantes ou plus actives dans ce domaine.

## 6.2 Résumé des expertises disponibles en dehors du gouvernement

Le tableau 6.A devrait fournir, sous la forme de résumé, un aperçu de la nature de l'expertise dans les organisations non gouvernementales qui pourrait être disponible pour soutenir les programmes et politiques nationaux en rapport avec la gestion des produits chimiques. Il pourrait être approprié de préparer des tableaux séparés pour chaque classe de produits chimiques comprise dans le profil national.

**Tableau 6.A: Résumé des expertises disponibles en dehors du gouvernement<sup>1</sup>**

Domaine d'expertise	Instituts de recherches	Universités	Industrie	Groupes environnementaux et de consommateurs	Syndicats de travailleurs	Organisations professionnelles	Autre (spécifier)
Collecte de données							
Tests sur les prod-uits chimiques							
Evaluation des risques							
Réduction des risques							
Analyse des politiques							
Formation et éducation							
Recherches sur les solutions alternatives							
Contrôle							
Mesures coercitives							
Information aux travailleurs							
Information au public							

Domaine d'expertise	Instituts de recherches	Universités	Industrie	Groupes environnementaux et de consommateurs	Syndicats de travailleurs	Organisations professionnelles	Autre (spécifier)
Autre (spécifier)							

1 Pour chaque donnée du tableau, des informations supplémentaires devraient être fournies pour permettre aux parties concernées de connaître la nature de l'activité, le lieu de son déroulement et les moyens pour obtenir des informations supplémentaires.

### 6.3 Commentaires/analyse

La Section 6.3 devrait fournir une analyse des activités des organisations et des entités non gouvernementales et des liens avec de telles initiatives avec les programmes gouvernementaux pour renforcer la gestion des produits chimiques. Elle devrait représenter une page environ. Parmi les questions à traiter, il faudrait inclure les suivantes:

- (1) Quelle est la politique (ou les politiques) du gouvernement concernant les possibilités pour les organisations non gouvernementales d'obtenir les informations gouvernementales en rapport avec la gestion des produits chimiques?
- (2) Quelle est la politique (ou les politiques) du gouvernement concernant les opportunités pour que les organisations non gouvernementales puissent fournir au gouvernement des informations en rapport avec la gestion des produits chimiques?
- (3) Quel est le rôle des organisations non gouvernementales dans la prise de décision gouvernementale concernant la gestion des produits chimiques?
- (4) Quelles sont les initiatives volontaires des industries (ou autres) qui ont du succès et qui peuvent compléter les activités de gestion des produits chimiques du gouvernement?
- (5) Quel rôle jouent les organisations non gouvernementales dans l'information du public sur les risques liés aux produits chimiques et sur les activités du gouvernement dans ce domaine?
- (6) Quels droits les organisations non gouvernementales ont-elles pour rechercher la mise en application des lois et règlements en rapport avec le contrôle des produits chimiques?
- (7) Y-a-t-il des informations, études ou recherches précédentes menées par les organisations non gouvernementales, y compris les organisations industrielles, qui sont appropriées pour le renforcement des capacités du gouvernement dans la gestion



des produits chimiques? Si tel est le cas, comment le gouvernement utilise-t-il ces informations?

- (8) Quel est le degré de coopération existant entre le gouvernement et les secteurs non gouvernementaux dans la gestion des produits chimiques.

## Chapitre 7: Commissions interministérielles et mécanismes de coordination

### But du Chapitre 7

*Décrire et analyser les mécanismes qui facilitent la coordination et la coopération entre les ministères, agences et autres organes gouvernementaux ou non gouvernementaux importants dans des domaines particuliers de la gestion des produits chimiques*

### 7.1 Commissions interministérielles et mécanismes de coordination

Le tableau 7.A devrait fournir un aperçu de tous les mécanismes pertinents pour la coordination des activités entre les institutions concernées. Ce tableau est juste un exemple de la façon dont l'information sur de tels mécanismes pourrait être résumée. Cependant, différents pays auront différents types de mécanismes, selon les cadres légaux et culturels du pays. Le tableau devrait donc être adapté à la situation nationale du pays.

Un résumé des mécanismes clés, contenant davantage de détails, peut être fourni dans la Section 7.2.

*Tableau 7.A: Aperçu des commissions interministérielles et des mécanismes de coordination*

Nom du mécanisme	Responsabilités	Secrétariat	Membres	Mandat législatif/objectif	Information fournie dans la Section 7.2 (oui/non)	Efficacité <sup>1</sup>

1 Classifier de 1 à 3: excellente (1), adéquate (2) ou faible (3).

## **7.2 Description des commissions interministérielles et des mécanismes de coordination**

La Section 7.2 devrait décrire avec plus de détail les commissions interministérielles et les mécanismes de coordination auquel on a fait référence dans le tableau 7.A et qui présentent une importance particulière pour la gestion des produits chimiques. Pour chaque mécanisme, les informations suivantes devraient être fournies:

- type de mécanisme (par ex. organisme interagence, comité permanent, procédure de consultation formelle, groupe *ad hoc*);
- étendue des problèmes et produits chimiques couverts;
- parties impliquées (y compris gouvernementales et non gouvernementales);
- procédures de travail (par ex. nature et fréquence des réunions, procédures de prise de décision, etc.);
- diagnostic des faiblesses.

Si nécessaire, il peut être utile de préparer des diagrammes ou des tableaux, par exemple, en rapport avec des organes interministériels créés pour l'enregistrement des pesticides.

## **7.3 Description des mécanismes pour obtenir des données de la part d'organismes non gouvernementaux**

La Section 7.3 devrait fournir une description de tous les mécanismes pertinents permettant d'obtenir des données de la part d'organismes non gouvernementaux sur les procédures de révisions et de prise de décision gouvernementale, en notant que ces organismes ont souvent des informations importantes qui ne sont pas disponibles autrement pour les gouvernements. Le terme "données" devrait inclure: le partage des informations; les rapports et la participation à la planification, à la prise de décision et à l'application de programmes et de politiques de gestion nationale des produits chimiques.

La Section 7.3 devrait aussi inclure une liste des organisations non gouvernementales importantes. De tels organismes non gouvernementaux pourraient comprendre des instituts de recherches, des universités, des organisations industrielles, des syndicats de travailleurs et des organisations communautaires (par ex. groupes environnementaux/de consommateurs/de femmes).

## **7.4 Commentaires/analyse**

La Section 7.4 devrait fournir une analyse des mécanismes existants de coordination inter-agence qui servent à faciliter une répartition bien coordonnée des responsabilités et des coopérations interministérielles en rapport avec la gestion rationnelle des produits chimiques. Une attention particulière devrait être accordée à leur efficacité et à l'information des groupes par rapport aux moyens d'inclure des données. Cette section devrait représenter une page environ. Les questions suivantes devraient être posées en la préparant.

- (1) Les mécanismes de coordination existants sont-ils efficaces? Qu'est-ce qui pourrait être fait pour les améliorer? Y a-t-il nécessité de solutions technologiques (service télématique, télécopie, liaisons téléphoniques), de solutions en matière d'organisation (groupes *ad hoc*, cercles de qualités), de communications plus fréquentes (bulletins d'information réguliers), de soutien politique de la part des hautes autorités, etc?
- (2) Toutes les parties des ministères et des agences qui pourraient y contribuer sont-elles représentées dans chacun de ces mécanismes?
- (3) Ces mécanismes couvrent-ils tous les aspects des produits chimiques qui demandent une coordination et une coopération interministérielle? Y a-t-il besoin de créer des mécanismes de coordination supplémentaires? Si tel est le cas, dans quel but?
- (4) Les mécanismes existants sont-ils liés les uns aux autres ou travaillent-ils séparément?
- (5) Est-il possible d'intégrer dans ces mécanismes d'autres parties extérieures au gouvernement?
- (6) Est-il possible d'inclure des parties supplémentaires au cas par cas pour s'occuper de problèmes spécifiques?
- (7) L'information circule-t-elle parmi les différentes agences chargées de la gestion des produits chimiques? Quels sont les mécanismes qui existent actuellement pour l'échange d'informations entre les agences?

## Chapitre 8: Accès aux données et utilisations de ces données

### But du Chapitre 8

*Fournir un aperçu de la mise à disposition des données pour la gestion des produits chimiques et les capacités auxquelles elle fait appel et analyser la façon dont les informations sont utilisées pour la réduction au niveau national et local des risques liés aux produits chimiques*

### 8.1 Mise à disposition des données pour la gestion nationale des produits chimiques

Le tableau 8.A donne un aperçu de la mise à disposition des données pour les différentes activités de prise de décision qui peuvent être requises selon les instruments juridiques existants. La liste fournie dans la première colonne sert d'exemple et doit être adaptée à la situation nationale. Les termes devraient être définis dans le glossaire.

*Tableau 8.A: Qualité et quantité des informations disponibles<sup>1</sup>*

Données requises pour:	Pesticides (utilisation agricole, santé publique et consommation)	Produits chimiques industriels	Produits chimiques de consommation	Déchets de produits chimiques
Cadre des priorités				
Evaluation de l'impact des produits chimiques dans les conditions locales				
Evaluation des risques (environnement/santé)				
Classification/étiquetage				
Enregistrement				
Délivrance de licence				
Délivrance de permis				
Décision en matière de réduction des risques				

<b>Données requises pour:</b>	<b>Pesticides (utilisation agricole, santé publique et consommation )</b>	<b>Produits chimiques industriels</b>	<b>Produits chimiques de consommation</b>	<b>Déchets de produits chimiques</b>
<b>Préparation/réponses aux accidents</b>				
<b>Lutte contre les empoisonnements</b>				
<b>Inventaires des émissions</b>				
<b>Inspections et audits (environnement/santé)</b>				
<b>Information des travailleurs</b>				
<b>Autres</b>				

1 Si des informations suffisantes sont disponibles pour les tâches de la colonne de gauche, mettre un "X".

## 8.2 Localisation des données nationales

Les buts du tableau 8.B sont d'indiquer la nature des données nationales disponibles concernant la gestion des produits chimiques et de fournir des informations pratiques sur la manière d'accéder à ces données. Le tableau devrait, en particulier, indiquer où les données sont gardées au sein des ministères, agences ou autres institutions ou des organismes non gouvernementaux. Le tableau 8.B devrait aussi indiquer la source des données, les personnes qui ont accès aux données et la forme sous laquelle les données sont conservées (par ex., bases de données informatisées, dossiers en papier, registres, etc.).

**Tableau 8.B: Localisation de données nationales**

Type de données	Localisation(s)	Source des données	Qui y a accès?	Comment y avoir accès <sup>1</sup>	Format
Statistiques de production					
Statistiques d'importation					
Statistiques d'exportation					
Statistiques d'utilisation des produits chimiques					
Rapports d'accidents industriels					
Rapports d'accidents de transport					
Données sur la santé professionnelle (agricole)					
Données sur la santé professionnelle (industrielle)					
Statistiques d'empoisonnements					
Inventaire d'émissions et de transferts de matières polluantes					
Données sur les déchets dangereux					
Registre des pesticides					
Registre des produits chimiques toxiques					
Inventaire des produits chimiques existants					
Registre des importations					
Registre des producteurs					
Décisions relatives à l'ICP					
Autres					

<sup>1</sup> Ceci devrait inclure une description des restrictions éventuelles à l'accès.

### **8.3 Procédures pour collecter et diffuser les données nationales/locales**

Des informations supplémentaires sur les procédures de collecte et de diffusion de données en rapport avec la gestion des produits chimiques devraient être incluses dans cette section. Voici certaines des questions qui devraient être posées.

- Quelles sont les données en rapport avec les produits chimiques que la loi exige de fournir aux autorités gouvernementales? Par qui, quand et dans quelles circonstances?
- Les données sur les effets des produits chimiques sur la santé et l'environnement sont-elles conservées? Dans l'affirmative, qui doit produire, collecter, fournir et analyser les données?
- Les données sur les produits chimiques spécifiques ou groupes de produits chimiques utilisés dans le pays sont-elles conservées?
- L'accès aux données pertinentes est-il possible une fois que le gouvernement les a collectées? Qui a accès aux données? Quelles sont les restrictions qui existent sur l'accès? Quelle est la protection donnée aux informations confidentielles dans le domaine des affaires et comment sont définies ces informations confidentielles dans le domaine des affaires?

### **8.4 Mise à disposition des publications internationales**

Le but des tableaux 8.C et 8.D est d'informer clairement sur la documentation internationale et les données qui sont accessibles dans le pays et leur localisation, de manière à faciliter l'accès à cette documentation et ces données pour toutes les parties concernées.

Pour chaque type de documents internationaux et données qui sont disponibles dans le pays, des informations supplémentaires devraient être fournies pour faciliter l'accès y compris, par exemple, quel service ou bureau au sein de ces institutions reçoit les documents. A cet égard, les institutions gouvernementales et non gouvernementales devraient être prises en compte. Souvent les instituts de recherches, les universités, les autres bibliothèques, les industries et autres organisations non gouvernementales ont accès aux sources d'information internationales qui peuvent ne pas être facilement disponibles à travers des institutions gouvernementales.

Des informations similaires devraient être fournies quant à l'échange d'information entre les pays (y compris les publications et données internationales, régionales et nationales). Par exemple, ceci pourrait inclure des évaluations des produits chimiques et des listes de produits chimiques prioritaires.



**Tableau 8.C: Mise à disposition de publications internationales**

<b>Publications</b>	<b>Localisation(s)</b>	<b>Qui y a accès?</b>	<b>Comment y avoir accès<sup>1</sup></b>
<b>Documents sur les critères d'hygiène du milieu (OMS)</b>			
<b>Guide sur la santé et la sécurité (OMS)</b>			
<b>Fiche internationale de sécurité (PISC/CE)</b>			
<b>Documents d'orientation des décisions pour les produits chimiques de l'ICP (FAO/PNUE)</b>			
<b>Fiches d'information FAO/OMS sur les pesticides</b>			
<b>Documents de la réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides</b>			
<b>Fiches techniques santé/sécurité (industrie)</b>			
<b>Lignes directrices de l'OCDE pour les essais de produits chimiques</b>			
<b>Principes de bonnes pratiques de laboratoires</b>			
<b>Principes de bonnes pratiques de fabrication</b>			
<b>Réseau mondial d'écobibliothèques</b>			
<b>Autres</b>			

<sup>1</sup> Ceci devrait inclure une description des éventuelles restrictions à l'accès.

## 8.5 Mise à disposition des données internationales

*Tableau 8.D: Mise à disposition des données internationales*

<b>Base de données</b>	<b>Localisation(s)</b>	<b>Qui y a accès?</b>	<b>Comment y avoir accès<sup>1</sup></b>
<b>RISCPT</b>			
<b>BIT/CIS</b>			
<b>PISC INTOX</b>			
<b>Chemical Abstract Services Database</b>			
<b>Réseau mondial d'information sur les produits chimiques (GINC)<sup>2</sup></b>			
<b>Base de données STN<sup>3</sup></b>			
<b>Bases de données importantes d'autres pays<sup>4</sup></b>			
<b>Autres</b>			

1 Ceci devrait inclure une description des éventuelles restrictions à l'accès.

2 En cours de développement, pour relier les centres d'information.

3 STN: "Scientific and Technical Information Network" du "Chemicals Abstract Service (CAS)" des Etats- Unis.

4 Doivent être spécifiées.

## 8.6 Systèmes nationaux d'échange d'information

Cette section devrait fournir des informations supplémentaires sur les activités, les programmes ou politiques nationaux qui facilitent:

- le flux d'information de la part d'organisations internationales vers toutes les parties concernées dans le pays;
- les échanges d'information nationale entre les divers ministères et autres institutions et parties concernées.

## **8.7 Commentaires/analyse**

Cette section devrait comprendre une analyse concernant la mise à disposition et l'utilisation des informations pour la gestion nationale des produits chimiques. Elle devrait représenter une page environ. Par exemple, les questions suivantes devraient être envisagées:

- (1) Y a-t-il des lacunes importantes dans la base d'information/publication et dans sa distribution? Si tel est le cas, où se situent-elles?
- (2) Y a-t-il des chevauchements et/ou des sources d'information incompatibles en rapport avec l'évaluation et la gestion des produits chimiques?
- (3) Quel est l'état actuel des bases de données qui existent dans le pays? Sont-elles informatisées? Comment sont-elles gérées? Peut-on les interroger?
- (4) Y a-t-il des efforts ou des initiatives en cours pour améliorer la qualité des bases de données existantes?
- (5) Quelle est votre suggestion pour renforcer les mécanismes de données et d'information qui existent?
- (6) L'accès aux données ou documentations internationales est-il suffisant? Si tel n'est pas le cas, quels sont les problèmes?
- (7) Toutes les parties concernées ont-elles un accès facile aux informations? Si tel n'est pas le cas, quelles en sont les raisons véritables?
- (8) Comment obtenir des informations supplémentaires sur des produits chimiques spécifiques ou groupes de produits chimiques utilisés dans le pays?
- (9) Quelle est la politique nationale d'accès du public aux informations gouvernementales?

## Chapitre 9: Capacités techniques

### But du Chapitre 9

*Fournir un aperçu des capacités techniques en rapport avec la gestion des produits chimiques dans le pays*

### 9.1 Aperçu de l'infrastructure des laboratoires

Le but du tableau 9.A est de fournir un aperçu de l'équipement des laboratoires disponible dans le pays pour soutenir les programmes et politiques de gestion des produits chimiques. Les laboratoires qui présentent un intérêt sont ceux qui ont des capacités de chimie analytique qui peuvent aider à assurer la qualité des produits chimiques, conduire des analyses de résidus, identifier des éléments inconnus et rechercher les effets nocifs possibles.

Tous les laboratoires concernés devraient être énumérés y compris ceux des agences gouvernementales, des instituts de recherches, des universités, etc. Cependant, il est à noter que dans les pays les plus développés, il peut y avoir trop de laboratoires pour pouvoir tous les inclure dans le tableau. Dans ce cas, les laboratoires les plus importants, du point de vue de l'application des politiques de gestion des produits chimiques, devraient être mentionnés.

*Tableau 9.A: Aperçu des capacités de laboratoires pour l'analyse réglementaire des produits chimiques*

Nom/description du laboratoire	Localisation	Capacités/équipements analytiques disponibles	Accréditation (si oui, par qui?)	BPL <sup>1</sup> conforme (oui/non)	But

<sup>1</sup> BPL: Bonnes pratiques de laboratoire.

En ce qui concerne les capacités de laboratoires, un certain nombre de questions supplémentaires devrait être posé, par exemple:

- Les laboratoires utilisent-ils des protocoles reconnus internationalement, tels que les Lignes directrices de l'OCDE pour les essais de produits chimiques?
- Existe-t-il des programmes nationaux pour améliorer la qualité et la quantité des laboratoires concernés?

- Y a-t-il des programmes (formels ou informels) pour la coopération entre les pays (par ex. sur une base bilatérale ou régionale) afin de partager les services de laboratoires ou les résultats des tests?

## 9.2 Aperçu des systèmes d'information gouvernementaux et des infrastructures informatiques

Le tableau 9.B devrait fournir un aperçu des infrastructures informatiques dans le gouvernement qui peuvent être utilisées pour les systèmes d'information sur les produits chimiques, pour accéder aux bases de données internationales et pour l'application des politiques et programmes gouvernementaux en rapport avec la gestion des produits chimiques.

*Tableau 9.B: Infrastructures informatiques*

<b>Système informatique/ bases de données</b>	<b>Localisation</b>	<b>Équipement disponible</b>	<b>Utilisations actuelles</b>

En ce qui concerne les infrastructures informatiques gouvernementales, un certain nombre de questions supplémentaires devrait être posé, par exemple:

- Les systèmes informatiques des différents ministères et autres institutions gouvernementales sont-ils compatibles?
- Les systèmes informatiques ont-ils la possibilité d'accéder aux systèmes E-mail (courrier électronique) et Internet, de façon à pouvoir communiquer avec les systèmes informatiques des autres pays?

## 9.3 Aperçu des programmes de formation technique et professionnelle

Cette section devrait décrire, dans des termes généraux, les éventuels programmes de formation qui visent à fournir l'expertise technique requise pour appliquer les programmes et politiques gouvernementaux en rapport avec la gestion des produits chimiques. Ceci devrait décrire les programmes liés aux disciplines telles que la chimie, la toxicologie, les sciences de l'environnement et l'ingénierie environnementale. Dans cette optique, les programmes de formation dans les écoles techniques et à l'université, ainsi que les programmes spécifiques accessibles aux employés gouvernementaux devraient être pris en compte.

## 9.4 Commentaires/analyse

Cette section devrait inclure une analyse des capacités techniques globales du pays par rapport à la gestion des produits chimiques. De plus, elle devrait identifier les opportunités

pour renforcer les capacités techniques. Elle devrait représenter une page environ et les aspects suivants devraient, par exemple, être traités:

- (1) un aperçu des principales forces et faiblesses de l'infrastructure technique actuelle pour la gestion des produits chimiques;
- (2) une estimation du déficit actuel en infrastructure. Par exemple, le nombre et la localisation des laboratoires qui seraient nécessaires pour couvrir les besoins nationaux par rapport à la situation actuelle; la nécessité d'une infrastructure d'information pour appliquer de façon adéquate la gestion des produits chimiques dans les conditions locales; etc.

## Chapitre 10: Implications internationales

### But du Chapitre 10

*Décrire la participation et l'engagement nationaux vis-à-vis des organisations et accords internationaux concernant la gestion des produits chimiques et identifier les opportunités pour une approche intégrée au niveau national*

### 10.1 Coopération et engagement vis-à-vis des organisations, organes et accords internationaux

Le but des tableaux 10.A et 10.B est de clarifier la participation du pays dans les activités et accords internationaux et de faire en sorte que toutes les parties concernées puissent savoir qui a la responsabilité des contacts avec les organisations internationales appropriées.

*Tableau 10.A : Participation dans les organisations, programmes et organes internationaux*

Organisations/organes/activités internationaux	Centre national de liaison (ministère/ agence et correspondant principal) <sup>1</sup>	Autres ministères/ agences impliqués	Activités nationales se rapportant au sujet
Forum inter-gouvernemental sur la sécurité chimique (FISC)			
PNUE Correspondant national du RISCPT CAP/IE Programme de productions moins polluantes			
PISC			
OMS			
FAO			
ONUUDI			

<b>Organisations/organes/activités internationaux</b>	<b>Centre national de liaison (ministère/ agence et correspondant principal)<sup>1</sup></b>	<b>Autres ministères/ agences impliqués</b>	<b>Activités nationales se rapportant au sujet</b>
<b>BIT</b>			
<b>Banque mondiale</b>			
<b>Banque de développement régional (spécifier)</b>			
<b>OCDE</b>			
<b>Commissions économiques régionales (spécifier)</b>			
<b>Autres</b>			

<sup>1</sup> Cette colonne devrait identifier le bureau spécifique et le titre de la personne qui sert de centre national de liaison.



**Tableau 10.B: Participation dans les accords/procédures internationaux en rapport avec la gestion des produits chimiques**

<b>Accords internationaux</b>	<b>Agence responsable principale</b>	<b>Activités nationales adaptées à la mise en oeuvre<sup>2</sup></b>
<b>Action 21 - Commission du développement durable</b>		
<b>Directives de Londres du PNUE (procédure volontaire)<sup>1</sup></b>		
<b>Code de conduite de la FAO (procédure volontaire)<sup>1</sup></b>		
<b>Protocole de Montréal</b>		
<b>Convention 170 du BIT</b>		
<b>Recommandation des Nations Unies pour le transport de marchandises dangereuses</b>		
<b>Convention de Bâle</b>		
<b>Convention de Londres</b>		
<b>Accords GATT/OMC (en rapport avec le commerce des produits chimiques)</b>		
<b>Convention sur les armes chimiques</b>		
<b>Accords régionaux/sous-régionaux (spécifier)</b>		
<b>Accords bilatéraux (spécifier)</b>		
<b>Autres</b>		

1 L'AND pour la procédure de l'ICP devrait être identifiée.

2 Les accords internationaux impliquent souvent la nécessité d'avoir des activités d'application nationales importantes. Des informations complémentaires sur les activités nationales correspondantes devraient donc être fournies pour chaque accord international important.

## 10.2 Participation dans des projets appropriés d'assistance technique

Le tableau 10.C devrait fournir un aperçu de toutes les activités d'assistance multilatérale et bilatérale en cours et planifiées qui ont un rapport avec la gestion des produits chimiques. Non seulement les projets qui sont spécifiquement dirigés vers la gestion des produits chimiques devraient y figurer mais aussi les projets en rapport avec l'environnement et le développement durable (par ex. concernant les Plans d'action nationaux dans le domaine de l'environnement) et les projets concernant le développement agricole et industriel qui impliquent le transfert des produits chimiques ou la technologie en rapport avec les produits chimiques.

*Tableau 10.C: Participation en tant que destinataire dans les projets d'assistance technique*

<b>Nom du Projet</b>	<b>Agence donatrice internationale/ bilatérale impliquée</b>	<b>Correspondant national</b>	<b>Activités pertinentes</b>

On devrait envisager de remplir le tableau avec les représentants des agences donatrices internationales/bilatérales.

Pour chaque projet, à titre d'exemple, des informations complémentaires devraient être fournies sur:

- l'objectif et l'étendue du projet;
- la durée du projet;
- les organisations nationales participantes;
- les expériences pertinentes acquises.

De plus, cette section devrait décrire les éventuelles politiques nationales en rapport avec des projets d'aides qui peuvent avoir un impact sur la gestion des produits chimiques. Parmi les questions qui doivent se poser, par exemple:

- Y a-t-il d'éventuels contrôles ou limitations sur les produits chimiques qui seront acceptés comme faisant partie d'un projet d'aide?
- Y a-t-il des procédures pour faciliter la coordination entre les projets d'aides, pour aider à focaliser sur les activités prioritaires et pour éviter la duplication?

### **10.3 Commentaires/analyse**

La Section 10.3 devrait fournir une analyse des compétences nationales pour relier efficacement les programmes internationaux à une stratégie nationale pour la gestion rationnelle des produits chimiques. Elle devrait représenter une page environ. Les questions suivantes sont parmi celles qui devraient être traitées en préparant cette section:

- (1) A quel degré les activités nationales d'applications des accords internationaux ont-elles été entreprises.
- (2) Y a-t-il une coordination nationale appropriée en rapport avec l'application des activités et accords internationaux dans le domaine de la gestion des produits chimiques?
- (3) Le travail des organisations internationales est-il bien intégré dans un programme national global?
- (4) Y a-t-il une procédure pour aider la coordination entre les ministères/agences responsables pour les activités d'aides et ceux qui sont responsables pour la protection de la santé, la sécurité ou l'environnement?
- (5) Comment les agences internationales pourraient-elles améliorer leur efficacité dans votre pays? Avez-vous des recommandations particulières à ce sujet (par ex. amélioration du mécanisme de coordination, meilleure communication, redéfinition des priorités, meilleure adaptation aux conditions locales, etc.)?
- (6) Quels sont les obstacles qui empêchent l'application des accords internationaux dans votre pays? Comment pourrait-on contourner ces obstacles?

## **Chapitre 11: Sensibilisation/information des travailleurs et du public**

### **But du Chapitre 11**

*Fournir un aperçu des mécanismes disponibles pour communiquer des informations aux travailleurs et au public concernant les risques potentiels associés à la production, l'importation, l'exportation, la manutention, l'utilisation et la mise en décharge des produits chimiques*

Ce chapitre devrait résumer les instruments juridiques, les programmes, les politiques et les activités importantes destinés à:

- fournir des informations aux travailleurs sur les risques liés aux produits chimiques pour protéger leur santé et leur sécurité ;
- fournir des informations au public concernant les risques liés aux produits chimiques pour l'environnement, la santé et la sécurité et concernant les mesures qui devraient être entreprises de façon à se protéger contre une exposition chronique ou aiguë aux produits chimiques dangereux;
- sensibiliser et éduquer le public afin d'arriver à une participation efficace dans les initiatives de gestion nationale des produits chimiques comme le programme "Action 21" le préconise (citer des exemples de partenariat entre le gouvernement et le public en matière d'environnement dans votre pays).

Ce résumé devrait inclure les activités des ministères et autres institutions, ainsi que toute la gamme des groupes non gouvernementaux décrits dans le Chapitre 6.

## **Chapitre 12: Ressources disponibles et nécessaires à la gestion des produits chimiques**

### **But du Chapitre 12**

*Fournir un aperçu des ressources disponibles au sein du gouvernement en rapport avec les divers aspects de la gestion des produits chimiques (y compris les ressources humaines et financières) et analyser les besoins en ressources*

Le but des tableaux 12.A et 12.B. est de fournir un aperçu des ressources disponibles et nécessaires au sein du gouvernement national. Le tableau 12.A comprend les ressources existantes disponibles dans les ministères, agences et autres institutions qui s'adressent spécifiquement à la gestion des produits chimiques. Ceci devrait inclure des informations sur la mise à disposition de personnels professionnels et d'aptitudes particulières, ainsi que de ressources financières. Le tableau 12.B concerne les ressources que l'on estime nécessaires pour que les ministères, agences et autres institutions puissent remplir leurs tâches pour la gestion des produits chimiques.

La liste de ministères/agences fournie dans la première colonne de chaque tableau est un exemple. Les tableaux devraient être adaptés pour inclure les ministères/agences appropriés dans chaque pays. Dans la mesure du possible, les agences et institutions régionales et locales devraient être incluses. Il peut être approprié de préparer des tableaux séparés pour chaque classe de produits chimiques concernée dans le profil national.

## 12.1 Ressources disponibles et nécessaires dans les ministères/institutions gouvernementaux

*Tableau 12.A: Ressources disponibles dans les ministères/agences gouvernementaux*

<b>Ministère/agence concernés</b>	<b>Nombre de personnel professionnel impliqué</b>	<b>Type d'expertise disponible</b>	<b>Ressources financières disponibles (par an)</b>
<b>Environnement</b>			
<b>Santé</b>			
<b>Agriculture</b>			
<b>Travail</b>			
<b>Commerce/ commerce extérieur</b>			
<b>Industrie</b>			
<b>Finance</b>			
<b>Transport</b>			
<b>Défense intérieure/ Civile</b>			
<b>Justice</b>			
<b>Douanes</b>			
<b>Affaires étrangères</b>			
<b>Autres</b>			

Suivant la mise à disposition de l'information, cette section devrait aussi indiquer l'étendue des ressources (humaines et financières) disponibles au sein des autorités gouvernementales locales et régionales pour la gestion des produits chimiques.

## 12.2 Ressources nécessaires aux institutions gouvernementales pour remplir les responsabilités en rapport avec la gestion des produits chimiques

*Tableau 12.B: Ressources nécessaires aux institutions gouvernementales pour remplir leurs tâches pour la gestion des produits chimiques*

<b>Ministère/agence concernés</b>	<b>Nombre/type de personnel professionnel nécessaire</b>	<b>Besoins en formation</b>
<b>Environnement</b>		
<b>Santé</b>		
<b>Agriculture</b>		
<b>Travail</b>		
<b>Commerce/ commerce extérieur</b>		
<b>Industrie</b>		
<b>Finance</b>		
<b>Transport</b>		
<b>Défense intérieure/ civile</b>		
<b>Justice</b>		
<b>Douanes</b>		
<b>Affaires étrangères</b>		
<b>Autres</b>		

## 12.3 Commentaires/analyse

Cette section devrait représenter une page environ et traiter par exemple des questions suivantes:

- (1) Analyser les forces des divers ministères/agences nationaux en terme de capacités techniques à s'occuper de la gestion des produits chimiques.
- (2) Dans quelle mesure chacun des ministères/institutions nationaux a-t-il des besoins en formation en matière de consolidation, de renforcement des capacités et de ressources humaines dans le domaine de la gestion des produits chimiques. Quels sont ces domaines?
- (3) Quelle est l'estimation du déficit en ressources humaines qualifiées pour gérer les produits chimiques en sécurité, par ex. des techniciens, des experts légaux, des douaniers, etc.?

- (4) Quelle stratégie faudrait-il développer pour mobiliser suffisamment de ressources techniques et humaines pour favoriser une gestion rationnelle des produits chimiques dans le pays?



## **ANNEXE 1**

### **Glossaire** Error! Bookmark not defined.

Chaque pays devrait déterminer quels sont les termes qui devraient être définis de façon à faciliter la compréhension du profil national et la communication d'information contenue dans le profil aussi bien à l'intérieur du pays et que pour les besoins au niveau international. Les termes qui devraient certainement être définis incluent :

**Commerce:**

**Etude d'impact:**

**Evaluation des risques:**

**Formulation:**

**Licence:**

**Permis:**

**Pesticide:**

**Prévention de la pollution:**

**Production:**

**Produit chimique agricole:**

**Produit chimique de consommation:**

**Produit chimique industriel:**

**Réduction des risques:**

**Rural:**

**Urbain:**

## **ANNEX 2**

### **Available National Reports and Papers Addressing Various Aspects of Chemicals Management**

## **ANNEX 3**

### **Names and Addresses of Key Individuals and Organizations**

# **ANNEXE I**

## **Abréviations/Acronymes**



<b>AND:</b>	Autorité nationale désignée
<b>BIT:</b>	Bureau international du travail
<b>CSD:</b>	Commission du développement durable
<b>FAO:</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FISC:</b>	Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique
<b>IOMC:</b>	Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques
<b>IPCS/PISC:</b>	Programme international sur la sécurité chimique
<b>ISO:</b>	Organisation internationale de normalisation
<b>OCDE:</b>	Organisation pour la coopération et le développement économiques
<b>OMS:</b>	Organisation mondiale de la santé
<b>ONG:</b>	Organisation non gouvernementale
<b>ONUDI:</b>	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
<b>PNUE:</b>	Programme des Nations Unies pour l'environnement
<b>PNUE IE/CAP:</b>	Centre d'activité du programme/Industrie et Environnement
<b>RISCPT:</b>	Registre international des substances chimiques potentiellement toxiques
<b>UNITAR:</b>	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche







L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) fut créé en 1965 en tant qu'institution autonome au sein de l'Organisation des Nations Unies afin d'aider celle-ci à atteindre plus efficacement ses objectifs au moyen de la formation et de la recherche. L'UNITAR est administré par un Conseil d'administration et dirigé par un Directeur général. Les ressources financières de l'Institut proviennent de contributions octroyées par les gouvernements, les organisations intergouvernementales, les fondations et par d'autres donateurs non gouvernementaux.

Depuis le 1er juillet 1993, à la suite de la Résolution 47/227 de l'Assemblée générale, le siège de l'UNITAR a été transféré à Genève. L'UNITAR a les fonctions suivantes:

- Assurer la liaison avec les organisations et les agences des Nations Unies et les missions permanentes accréditées à Genève, New York et les autres villes où siègent des institutions des Nations Unies et établir et renforcer la coopération avec les facultés et les institutions académiques.
- Concevoir et organiser des programmes de formation à la diplomatie multilatérale et à la coopération internationale pour les diplomates accrédités à Genève et les responsables nationaux qui, de par leurs fonctions, sont appelés à participer aux activités des Nations Unies.
- Préparer et mener une gamme étendue de programmes de formation dans le domaine du développement économique et social qui comprennent:
  - a. un programme de formation à la diplomatie multilatérale, la négociation et la résolution de conflits;
  - b. des programmes de formation à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles;
  - c. un programme de formation à la gestion de la dette et à la gestion financière, mettant en particulier l'accent sur les aspects juridiques;
  - d. un programme de formation au contrôle des catastrophes;
  - e. un programme de formation au maintien, au rétablissement et à la consolidation de la paix.

**Bureaux:**

Maison internationale de  
l'environnement (MIE)  
11-13 chemin des Anémones  
1219 Châtelaine/GE  
Suisse

**Adresse postale:**

UNITAR  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10  
Suisse

Tel.: +41 22 917 1234  
Fax: +41 22 917 8047  
<http://www.unitar.org>